LES FILS D'ABRAHAM

«pélerins de l'horizon»

20e anniversaire
1993 - 2013

SOMMAIRE

I. Des intentions fondatrices aux actions partagées (page 9)

Trouver l'équilibre (10) • En mémoire des moines de Tibhirine (12)
S'élever contre le terrorisme et le fanatisme (13) • Méditer ensemble (14)
Émotion partagée (14) • Une visite... (15) • Une charte (15) • Première itinérance de prière (17)

II. Entretenir le foyer de l'amitié (page 21)

Les participants (21) • Être « représentatif » (22) • Le déroulement type (23)
Écritures Saintes et expérience personnelle (24) • Éclairer, en toute humilité (25)
La « bonne » attitude (26) • Repas de fin d'année et mariages mixtes (27)

III. La fraternité en marche : l'itinérance de prière (page 29)

Une itinérance racontée par un « fils » d'Abraham (31)

IV. Les monothéismes en question (page 37)

Qu'est-ce que le monothéisme (37) • Comment les prophètes ont-ils reçu un message divin ? (39)
La prière dans les traditions chrétienne, musulmane et juive (41) • Le libre arbitre en question ? (45)

V. Vie quotidienne et croyances religieuses (page 47)

L'éthique médicale (48) • Le pardon (49) • Le pardon humain repose sur la justice de la société (50)
Le mariage (51) • La vieillesse (54)

VI. Le dialogue entre communautés (page 57)

Conférence de Mustapha Cherif et M^gr Santier - hôtel de ville de Lyon (57)
Est-ce l'homme qui est service de la religion ou est-ce la religion qui est au service de l'homme ? (61)
Qu'est-ce qui est sacré ? (64)

VII. Établir de saines relations entre religion et vie de la cité (page 65)

Démocratie et religion (65) • La laïcité française (66)
La violence à l'intérieur de nos traditions religieuses (70) • L'Andalousie, un paradis perdu ? (73)
Le Décalogue, référence biblique pour le dialogue interreligieux (75)

Témoignages (page 32)

« *Abraham eut confiance en Dieu et, de ce fait, Dieu estima qu'il était juste*. Comprenez le donc : les vrais fils d'Abraham, ce sont les croyants. D'ailleurs l'Écriture avait prévu, au sujet des nations païennes, que Dieu en ferait des justes par la foi ; c'est pourquoi on y trouve cette bonne nouvelle annoncée à Abraham : *En toi seront bénies toutes les nations*. »

Saint Paul
Galates 3, 6

Arriver à l'âge de 20 ans, dans la Bible, c'est parvenir à l'âge de responsabilité devant le Maître de nos destinées et devant les hommes. En réunissant admirablement autour des idéaux de générosité, d'altruisme et d'amour du prochain, des croyants issus des grandes religions monothéistes, le groupe des Fils d'Abraham a fait preuve de son sens des responsabilités.

Ouverte aux quatre coins, la tente de notre patriarche commun, Abraham, était réputée pour son accueil exceptionnel. C'est dans cet esprit de fraternité et de convivialité que les Fils d'Abraham continuent leur action, se tenant éloignés de tous les radicalismes fanatiques qui menacent notre cohésion nationale.

Je tiens à rendre un hommage appuyé à monseigneur Maxime Bobichon, toujours enthousiaste pour les grandes causes humanistes. Son ardeur juvénile, quand il s'agit de porter le rameau d'olivier, nous stimule.

Mon ami Jean Wolff, lui aussi infatigable, rigoureux pour lui-même et sans concession sur les principes, ouvert et compréhensif pour les autres, est aussi un partenaire précieux, pour rendre moins étrange la tradition juive aux yeux des pratiquants des autres religions.

Ce sont les hirondelles qui annoncent le printemps. J'ai plaisir à penser que les colombes peuvent, elles, annoncer la paix. Que tous les efforts des Fils d'Abraham continuent à contribuer à la création d'une société harmonieuse et solidaire pour la grandeur du Nom divin.

Richard Wertenschlag
Grand rabbin de Lyon
et de la région

Quelques mots pour fêter le 20e anniversaire de la naissance des « Fils d'Abraham » ! J'ai la joie de les écrire un jour où la liturgie nous fait écouter un très beau passage du livre de la Genèse : « Abraham eut foi dans le Seigneur et le Seigneur estima qu'il était juste » (Gn 15, 6).
C'était pour lui un jour d'Annonciation. Dieu lui annonçait, en effet, qu'il aurait un héritier, quelqu'un de son sang. Et il ajoutait : « Regarde le ciel et compte les étoiles si tu le peux. Vois quelle descendance tu auras ! » (Gn 15, 5).
Laissez-moi, laissez-nous, chers « Fils d'Abraham », vous remercier de tout le travail que vous accomplissez depuis vingt ans et du beau témoignage que vous rendez.

Permettez-moi d'y ajouter quelques vœux :
Que vous ressembliez toujours plus à ce Patriarche dont ensemble - juifs, musulmans et chrétiens - vous vous déclarez les fils.
Que vous avanciez avec confiance en chassant les peurs et les doutes : « Ne crains pas, Abraham ! Je suis un bouclier pour toi, tu recevras de cette Alliance un merveilleux salaire » (Gn 15, 1).
Que le Seigneur vous donne, à vous aussi, une descendance aussi nombreuse que les étoiles du ciel !
Et encore un dernier vœu que vous devinez, bien sûr :
Qu'une multitude de croyants, demain et dans les générations à venir, suivent votre exemple avec un cœur simple, un esprit entreprenant et une grande amitié fraternelle.

Merci !

Cardinal Philippe Barbarin
Archevêque de Lyon

Prions ensemble pour la Paix Au nom de Dieu Le Miséricordieux, Le Tout-Miséricordieux. La Paix, c'est d'abord en nous qu'il faut la construire, nous le savons. Dieu nous le demande.

Il nous l'enseigne et Il nous guide pour cela... Soyons à son écoute !

Devenons des acteurs de Paix. Agissons pour la Paix auprès des autres… pour les autres et avec les autres.

Avoir la paix en soi, c'est endiguer la violence, la colère et l'égoïsme qui veillent en nous…

C'est effacer les rancœurs, les méfiances et les préjugés qui ponctuent nos relations.

Agir pour la Paix, c'est cheminer avec la lumière de Dieu dans la sérénité, le partage, le respect et le vrai bonheur qu'Il nous propose. Dieu incite l'homme aux bonnes actions. Celui qui est guidé par Dieu personne ne peut l'égarer.

Que Dieu protège notre république, renforce notre amitié et fraternité. Que Dieu nous couvre par sa bonté, sa miséricorde et que la Paix règne dans le monde entier.

Amine.

Benaissa Chana
Président du Conseil régional
du culte musulman Rhône-Alpes

Juifs, chrétiens et musulmans, fils d'Abraham à qui le Dieu unique s'est révélé, nous le sommes. Il y a 20 ans, quelques croyants des trois religions monothéistes du quartier Saint-Vincent, à Lyon, prenaient le pari de se réunir tous les mois pour mieux se comprendre, partager leur héritage commun sans effacer leurs différences, pour promouvoir un dialogue respectueux et constructif entre les religions quand l'ignorance, le rejet ou la haine sembleraient parfois l'emporter et guider les hommes.

Ce dialogue se fonde sur trois points d'accords :

- **le respect des croyances**, dans le refus de réduire toute expérience spirituelle à un environnement politique ou social ;
- **l'affirmation sincère de la foi de chacun sans chercher à convertir** mais seulement à éclairer l'autre ;
- **le refus de l'intégrisme**, perversion de nos religions au service d'intérêts humains quand nous nous reconnaissons comme serviteurs de Dieu.

Depuis, nous avons appris à mieux nous connaître, par-delà les caricatures jetées en pâture au grand public par les médias et certains responsables politiques. Faisant tomber les a priori et construisant des ponts pour franchir les fossés qui nous séparent, le dialogue d'individu à individu nous libère.
Souhaitons de tout cœur, avec l'aide de Dieu, que cette aventure intellectuelle, spirituelle et humaine, continue. Par bonheur, nous ne sommes pas les seuls. D'autres groupes travaillent, à Lyon comme ailleurs, à rappeler notre filiation commune. Ce que nous avons fait, chacun de vous peut le faire. Chacun de vous peut devenir « pélerin de l'horizon », comme l'appelait de ses vœux Christian de Chergé, prieur de Tibhirine... Paix, salam, shalom !

Les Fils d'Abraham

1. Dans la salle de prière de la mosquée de Rillieux-la-Pape
2. Chapelle de l'église Saint-Paul (Lyon 5e)
3. Ciel de la Grande synagogue de Lyon
4. Placée à côté de la porte, la mezouzah assure la protection divine des maisons juives
5. Le portail d'entrée de la Grande mosquée de Lyon
6. Bas-relief en façade du Conseil œcuménique des Églises (église Saint-Paul, Lyon 5e)

I. Des intentions fondatrices aux actions partagées

Comme ailleurs, la guerre du Golfe (1990-1991), première du nom, avait exacerbé les tensions entre les communautés du quartier Saint-Vincent, à Lyon. Certains exprimaient leur racisme sans la moindre retenue. Certaines familles d'origine maghrébine avaient peur pour leurs enfants.

À l'automne 1993, ce climat insupportable persistait. Conscients que cette situation ne pouvait être acceptée sans réagir, quelques chrétiens, juifs et musulmans se sont regroupés autour de Max Bobichon, alors prêtre de la paroisse Saint-Vincent.

Leur volonté : témoigner simplement qu'un partage et une amitié réels étaient possibles entre croyants se tournant vers Dieu l'Unique. « Fils d'Abraham », tel était le nom que le groupe choisissait de se donner, pour souligner et pour rappeler qu'un lien indéfectible unissait les filles et les fils des trois monothéismes. En septembre, une circulaire (cf. page 11) était ensuite envoyée, avec espérance, à des amis du quartier.

Qui étaient donc ces Fils d'Abraham, réunis pour la première fois ce 22 septembre 1993 ? Six chrétiens (Éric, Gérard, François-Régis, Marie, Marie-Noëlle, Max, Véronique), trois musulmans (Halima, Missoud,

« Le racisme s'exprimait sans retenue. Certaines familles d'origine maghrébine avaient peur. »

10 'fils d'Abraham' décidèrent de se réunir pour mieux se connaître. »

Smaïn) et un juif (Marcel). Ensemble, ils dégagèrent un certain nombre de convictions qui ne quitteront plus le groupe :

- liberté religieuse ;
- tolérance ;
- refus de l'intégrisme ;
- refus absolu de la violence.

Trouver l'équilibre

Dès le mois de novembre 1994, le groupe accueillait de nouveaux membres musulmans (turcs, libanais) tandis que quelques chrétiens nous quittaient. Un « Rééquilibrage » opportun que l'obligation faite à tout chrétien désireux de le rejoindre d'être accompagné d'un ami musulman ou juif allait tenter de conserver. Bientôt arriveront un Iranien et d'autres Algériens. La vingtaine de membres actifs n'est cependant jamais vraiment dépassée, les uns quittant le quartier, les autres considérant que notre recherche de dialogue n'était finalement pas si « essentielle » que cela.

« Échanger, partager, se respecter et, osons le mot, s'aimer ! »

Mois après mois, les rencontres se succèdent. Au gré des thématiques abordées, des liens très forts se tissent. Ils renforcent une amitié que soude une ambition commune : échanger, partager, se respecter et, osons le mot, s'aimer !

En décembre 1995, par respect pour nos amis juifs et musulmans, le groupe intervient auprès du diocèse de Lyon pour faire modifier l'inscription « Marie Mère de Dieu », visible sur les pentes de Fourvière à l'occasion des festivités entourant le 8 décembre. Constitutive de la foi catholique, cette proclamation

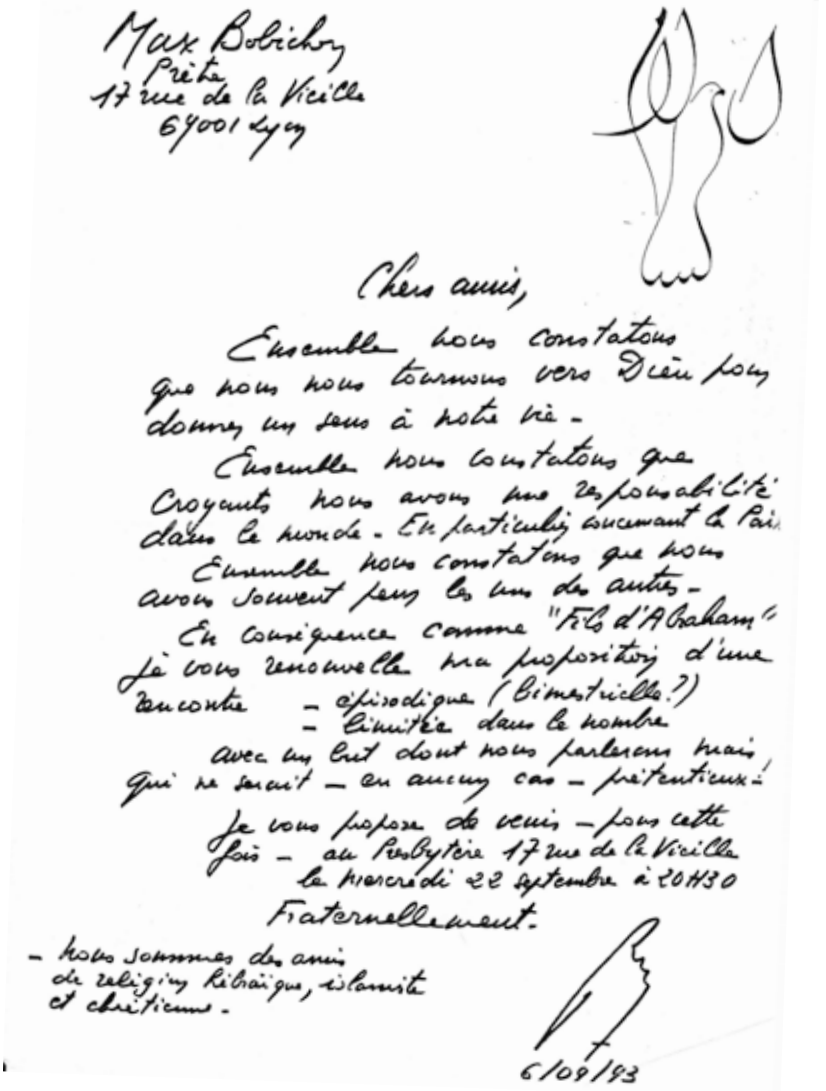

Max Bobichon
Prêtre
17 rue de la Vieille
69001 Lyon

Chers amis,

Ensemble nous constatons que nous nous tournons vers Dieu pour donner un sens à notre vie -

Ensemble nous constatons que Croyants nous avons une responsabilité dans le monde - En particulier oeuvrant la Paix

Ensemble nous constatons que nous avons souvent peur les uns des autres -

En conséquence comme "Fils d'Abraham" Je vous renouvelle ma proposition d'une rencontre - épisodique (bimestrielle ?)
- limitée dans le nombre
avec un but dont nous parlerons mais qui ne serait - en aucun cas - prétentieux !

Je vous propose de venir - pour cette fois - au Presbytère 17 rue de la Vieille le mercredi 22 septembre à 20H30

Fraternellement.

- nous sommes des amis de religion Juive, Islamiste et Chrétienne -

6/09/93

du concile d'Éphèse (431) pouvait, ainsi affichée, heurter d'autres monothéismes.

En mémoire des moines de Tibhirine

Le 18 juin 1996, une méditation sur l'assassinat des moines de Tibhirine et sur le testament spirituel bouleversant de Christian de Chergé nous prouve que la communion d'espérance que nous appelons de nos vœux n'est pas une chimère. Comment oublier ce silence plein de compassion à jamais associé à ce moment de grâce ? *« On vous a créés différents pour que vous vous reconnaissiez. »* Citée alors, cette sourate du Coran fait écho aux propos du père Christian sur l'Esprit *« dont la joie secrète sera toujours d'établir la communion et rétablir la ressemblance en jouant avec la différence »*.

« Créés différents pour se reconnaître. »

En mai 1998, nous invitons Heliette van Helen, protestante et professeur de philosophie, et Jean Comby, catholique et historien, à revenir sur la liberté du culte et sur l'usage qu'en font les Réformés à l'occasion du quatrième centenaire de l'Édit de Nantes. Jean Comby conclut les débats en rappelant que *« toutes les religions sont porteuses de violence. Elles ne peuvent cohabiter que si leurs dogmes particuliers ne sont plus à la base de la « société globale »*. L'histoire lui donne raison et nous nous trouvons confortés dans notre chemin. De tels encouragements nous permettent de ne pas « baisser les bras », tant il est vrai que, parfois, notre démarche demeure incomprise, notamment par certains paroissiens catholiques…

Deux ans plus tard, le groupe intègre un couple de baha'is, monothéistes se référant à des éléments

issus du judaïsme et de l'islam. Ils nous apportent un témoignage aussi serein que tourné vers l'Universel. Une ouverture poursuivie depuis par l'intégration de représentants du bouddhisme.

S'élever contre le terrorisme et le fanatisme

Au lendemain du 11 septembre 2001, le groupe a publié un texte dans *La Passerelle*, journal de la paroisse Saint-Vincent :

« Si le Dieu d'Abraham existe, et nous sommes certains à y croire malgré tout, alors il est Amour pour tous les hommes, ses créatures, qu'ils puisent leur force vive dans la loi de Moïse, la personne de Jésus, le message de Mohamed, une autre tradition religieuse ou la rectitude de leur conscience. Particulièrement, juifs, chrétiens et musulmans, ensemble, fils et filles d'Abraham, prient et pratiquent les préceptes de leur religion pour servir l'humanité, sans exception ni discrimination.

Aussi est-ce avec déchirement qu'ils voient des actes de violence parés du nom de Dieu, la guerre sanctifiée, l'Amour défiguré en haine fanatique. Par-delà l'émotion et la solidarité envers les victimes de violences, il nous faut garder la tête froide pour éviter tout amalgame consistant à faire porter la responsabilité des actes sanguinaires sur une partie de la population mondiale, pour se garder du manichéisme.

Faire de l'Occident l'incarnation du Bien et du monde musulman celui du Mal ne fait que reprendre le discours des islamistes locaux. Là est le piège tendu par les auteurs de ces attentats : enclencher une escalade de violence où notre pays renierait les valeurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité. Enfin, il faut, sans la justifier, ni l'excuser,

> « Si le Dieu d'Abraham existe, et nous sommes certains à le croire, alors il est Amour pour tous les hommes. »

tenter d'expliquer une telle haine meurtrière, réfléchir sérieusement aux injustices dans le monde, qui frappent des individus comme des peuples… et, ensemble, y remédier.

Au nom de Dieu et de l'homme, sa merveille.

Paix à tous.»

Méditer ensemble

Un second texte, destiné aux responsables de chaque communauté religieuse de l'agglomération lyonnaise ainsi qu'à la presse, est écrit quelques mois plus tard :

«Le groupe interreligieux Fils d'Abraham, conscient de la responsabilité de chacun pour créer la Paix dans le monde, et de la force de la prière adressée au Tout-Puissant, suggère que les 6, 7, 8 ou 9 février 2003, les croyants de toutes les communautés religieuses, lors des offices ou des temps de prière, consacrent quelques instants de méditation silencieuse pour signifier que Paix et Amour peuvent triompher des conflits actuels.»

« Paix et Amour peuvent triompher des conflits actuels. »

Émotion partagée

Dans le quartier Saint-Vincent, cet «appel» a donné lieu à des moments de rencontre entre juifs, chrétiens et musulmans à l'issue des messes du samedi et du dimanche. Entourés par des enfants portant des rameaux d'olivier, chacun des protagonistes a exprimé une prière de sa confession. Ensemble, alors que le violon ou la flûte faisait entendre *Qui de nous trouvera un monde meilleur*, de Dvorak, ils ont ensuite allumé un gros cierge placé devant eux. Un grand silence, rempli d'émotion, a suivi cette célébration.

Une visite...

Nous nous réunissions jusqu'alors à la cure de Notre-Dame-Saint-Vincent, 11 rue de la Vieille. Dès 2003, Max Bobichon, nommé auxiliaire à la cathédrale Saint-Jean, nous ouvre les portes des locaux de la paroisse, au 7 rue des Antonins. Parallèlement à ce « déménagement », nous continuons à recevoir le renfort de nouvelles énergies turque, égyptienne et juive. Des amis réformés et orthodoxes se joignent également à nous.

La presse commence à s'intéresser petit à petit aux Fils d'Abraham. Lors d'un déplacement à Lyon en juin 2003, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur et des Cultes, souhaite nous rencontrer. Un député local lui a vanté le sérieux de notre groupe. Nous acceptons, tout en refusant la moindre « récupération » à des fins politiques, condition qui sera respectée.

En décembre 2003, Max Bobichon profite de l'une de nos réunions mensuelles pour relater son itinéraire interreligieux de Ramallah à Jérusalem le mois précédent. Il nous fait part des « soubressauts de son âme » face au responsable de l'OLP, Yasser Arafat, au diplomate israélien Dany Shek, au consul de France ou au nonce apostolique. Il nous dit son désir de voir les Fils d'Abraham soutenir l'effort de paix au Proche-Orient, et plus spécialement l'« Initiative de Genève », par l'organisation d'une prière interreligieuse.

> « La presse commence à s'intéresser petit à petit aux Fils d'Abraham. »

Une charte

En janvier 2004, le groupe se dote d'une charte (cf. page suivante). Ratifiée par tous, elle était devenue

CHARTE DU GROUPE "FILS D'ABRAHAM"
(initié dans le 1er arrondissement)

Ce groupe est né de la volonté de faire se rencontrer, échanger des croyants monothéistes qui se reconnaissent en Abraham, "Père des croyants", pour qu'ils témoignent ensemble de cette Paix qui est nom de Dieu.

Pour parvenir à ce but, ce groupe se donne à lui-même des règles de conduite :

- Chacun doit se sentir accueilli et vouloir accueillir l'autre comme un frère en pleine égalité.
- Ce frère, pour aller vers Dieu, s'enracine dans une tradition, une expression religieuses précises. Nous nous engageons à respecter sa foi, sans chercher à le faire dévier de son chemin.
- Aucun d'entre nous n'est "porte-parole" du groupe religieux auquel il appartient. Nous sommes tous et chacun "chercheurs de Dieu". Nous ne sommes pas sans racine, mais nous ne sommes pas mandatés.
- Notre humble désir est de nous enrichir du dialogue en vérité que nous nous tentons entre nous. Mais aussi de ne pas refuser d'en témoigner auprès des gens de bonne volonté qui acceptent de nous écouter.

C'est dans un monde déchiré et pourtant plein d'espoir que s'inscrit notre démarche fraternelle. Elle se veut témoignage de Paix. Salam. Shalom.

Septembre 1993 - Janvier 2004

nécessaire pour clarifier les valeurs sur lesquelles se fonde notre action. Elle s'avère également bien utile pour accueillir de nouveaux « fils et filles » d'Abraham en notre sein. Si, de fait, cette charte n'est pas « fondatrice », elle libère les membres du groupe en affichant clairement les grands principes et les valeurs qui nous unissent.

Première itinérance de prière et autres actions publiques

Autre nouveauté d'importance : le groupe lance une itinérance de prière. La première édition a lieu le 25 avril 2004. Le principe consiste à partager un temps de méditation commun dans une église, une mosquée, une synagogue ou un temple. Répété chaque année, ce rendez-vous deviendra l'un des plus forts symboles de notre action. Il l'est encore, par bonheur, aujourd'hui. Nous poursuivons également nos rencontres mensuelles.

> « Partager un temps de méditation commun dans une église, une mosquée, une synagogue ou un temple. »

Nous essayons, à la mesure de nos moyens, de saisir la moindre occasion pour sensibiliser l'opinion publique, alerter les médias ou interpeller les responsables religieux et les pouvoirs publics. Sans oublier de multiples interventions à plusieurs voix dans des établissements scolaires publics et privés de l'agglomération. Ces dernières années, un certain nombre de rendez-vous ont ainsi marqué la vie des Fils d'Abraham.

En voici une liste, certes non exhaustive, mais révélatrice de la diversité des actions qui ont permis de promouvoir le dialogue interreligieux :

- 5 décembre 2004 : notre groupe est invité à participer à la rencontre internationale des « Maires pour la paix au Proche-Orient » ;

« De *M. Ibrahim et les fleurs du Coran* à *Pierre & Mohamed*. »

• 11 au 13 septembre 2005 : Sant'Egidio à Lyon. Participation du groupe sur « la nécessité d'un dialogue interreligieux » ;
• 29 janvier 2006 : représentation théâtrale de *M. Ibrahim et les fleurs du Coran*. Gros succès ;
• 9 avril 2006 : pèlerinage à Izieu ;
• 1er septembre 2006 : dans le cadre des Journées du patrimoine, le groupe tient une permanence à la mairie du 1er arrondissement de Lyon ;
• 14 janvier 2007 : conférence d'Elyette Van Elen sur l'Andalousie (cf. annexes archives) ;
• Février 2007 : le père Max Bobichon participe à la « Rencontre de Tibhirine » en Algérie ;
• 14 septembre 2008 : 1re rencontre entre groupes interreligieux de l'agglomération lyonnaise ;
• 18 mai 2009 : conférence donnée par Mustapha Cherif et Mgr Santier à l'hôtel de ville de Lyon, organisée à l'initiative du groupe ;
• 16-21 novembre 2009 : participation à la Semaine du dialogue islamo-chrétien avec le cardinal Tauran et Éric-Younès Geoffroy ;
• 13 novembre 2011 : commémoration de la Réunion interreligieuse d'Assise pour la paix ;
• 20 février 2012 : « La religion est-elle au service de l'homme ou l'homme au service de la religion ? », rencontre-débat au temple de la Lanterne avec Philippe Haddad, Bernard Devert et Ghaleb Bencheikh ;
• 9, 10 et 11 novembre 2012 : trois représentations théâtrales de *Pierre & Mohamed* données avec le soutien des Fils d'Abraham.

À suivre...

PIERRE & MOHAMED

Pièce de théâtre écrite par Adrien Candiard d'après des textes de Pierre Claverie, Pierre & Mohamed met en scène le dialogue entre Mohamed, 21 ans, chauffeur, et son « patron », Pierre, évêque d'Oran.

Mohamed : « Je suis fier de conduire un évêque chrétien, même si je suis musulman… Je lui ai dit que je n'en pouvais plus de cette guerre[1], de ces morts tués par on ne sait qui. Je ne comprends pas comment Pierre peut aimer cette Algérie-là, comment il peut l'aimer au point de ne pas nous quitter, de ne pas rentrer en France.
Pierre : « Enfant, élevé en Algérie, je n'avais jamais entendu dire que l'Arabe était mon prochain (...) Se laisser façonner par l'autre, ce n'est pas perdre son identité, ni rejeter ses valeurs ; cela veut dire concevoir une humanité plurielle, non exclusive… On ne possède pas Dieu (...) L'islam sait être tolérant, fraternel et préoccupé d'humaniser le monde en lui rendant une âme et un cœur (...) Ne rejetons pas l'Islam parce que des fanatiques le servent mal. Le dialogue est une œuvre sans cesse à reprendre : lui seul permet de désarmer le fanatisme en nous et chez l'autre. »

Les Fils d'Abraham ont été partenaires des trois représentations données à Villuerbanne, Vaulx-en-Velin et Lyon les 9, 10 et 11 novembre 2012. « Mohamed lui sait les soubresauts de ses compatriotes et admire Pierre pour sa science et son respect des personnes. Pierre, lucide et vrai, refuse de se plier aux évènements, même inquiétants. Chacun soupèse le présent à l'aune de sa générosité et de son cœur, préférant la confiance réciproque et la volonté du respect total des cultures et des religions à la haine et à la suspicion. Puis la houle de la violence se brise sur ces cœurs décidés à résister aux provocations et aux menaces qui se font plus pressantes. L'un et l'autre savent que le même Dieu anime leur vie. L'un et l'autre savent que L'honorer et Le dire de différentes façons n'est pas dire et honorer un autre Dieu. Et c'est ce Dieu unique qui, au soir du 1er août 1996, accueille ces deux témoins de l'amour qui nous parlent désormais avec bonheur d'une seule voix. Comment ne pas souhaiter que tous les hommes qui cherchent aujourd'hui la preuve que l'islam et le christianisme peuvent cheminer d'un même pas vers la réconciliation et la Paix rencontrent vraiment « Pierre et Mohamed » dans cette simple évocation de deux vies données par amour à leur pays et au monde » (père Max Bobichon).

[1] *La guerre civile qui déchira l'Algérie dans les années 1990*

1. Accueil des Fils d'Abraham à la Grande mosquée de Lyon
2. Mariage interreligieux en l'église de Saint-Paul (Lyon 5e)
3. Minaret de la Grande mosquée de Lyon
4. Accueil des Fils d'Abraham pour la pose de la première pierre de la mosquée de Vaulx-en-Velin
5. Objets de culte, Grande synagogue de Lyon

II. Entretenir le foyer de l'amitié

Depuis 1996, les Fils d'Abraham se réunissent une soirée par mois, de septembre à avril. Huit rencontres annuelles pour deux heures d'échanges, en semaine ou, le plus souvent, le dimanche.

Les rendez-vous se sont d'abord tenus de 1996 à 2003 dans les locaux de la paroisse Saint-Vincent à Lyon. De 2004 à 2006, ils ont été transférés dans ceux de la paroisse Saint-Jean à Lyon puis, de 2006 à 2011, dans ceux de la paroisse Sainte-Bernadette à Caluire-et-Cuire. Depuis, ils se déroulent toujours à Caluire-et-Cuire, mais « chez » les protestants, rue Albert-Thomas. Cette « délocalisation » s'explique par la nécessité de permettre aux participants de bénéficier d'un maximum de commodité, qu'il s'agisse des transports en commun ou des possibilités de stationnement.

> « Chacun peut inviter les personnes de son choix à découvrir nos activités, à condition de respecter l'équilibre du groupe. »

Les participants

Nos réunions commencent presque toujours par l'accueil d'un ou plusieurs nouveaux membres. Chacun peut inviter les personnes de son choix à découvrir nos activités, à condition de respecter, autant que faire se peut, la règle d'équilibre établie : un chrétien doit tou-

jours être accompagné d'un représentant d'une autre religion. Les Fils d'Abraham tiennent en effet scrupuleusement à ne pas se retrouver « entre chrétiens », ce qui n'aurait plus guère de sens. Certains assistent régulièrement aux réunions depuis des années. D'autres viennent ponctuellement. Chacun fait comme il l'entend. Au total, plus de 200 personnes ont fréquenté le groupe au cours de ces vingt années. S'il nous est arrivé de ne compter que 5 ou 6 présents parfois, certaines réunions ont attiré jusqu'à 30 personnes. De fait, le groupe fonctionne mieux avec un effectif de 10 à 20 participants, permettant ainsi à chacun de s'exprimer à loisir.

« Rassembler les différents courants au sein de chaque tradition. »

Être « représentatif »

Si l'on se rappelle qu'en France, il y a presque 90 % d'habitants de culture chrétienne, 10 % de culture musulmane, 1 % de culture juive et 1 % de religions diverses (dont le bouddhisme et les bahai), on comprend mieux que notre groupe soit composé de deux tiers de chrétiens, dont une légère majorité de catholiques, d'un tiers de musulmans et de seulement un dixième de juifs. Depuis plusieurs années, il arrive très – trop – souvent qu'un seul juif représente notre branche aînée. Rares furent les débats qui approchèrent la parité numérique entre chrétiens, juifs et musulmans. Ils furent parmi les plus féconds.

Nous parvenons quand même à rassembler les différents courants au sein de chaque tradition : catholiques et protestants, chiites et sunnites, juifs orthodoxes et libéraux. Nous approchons aussi la parité entre hommes et femmes, même si le groupe se nomme « Fils d'Abraham » en référence à la filiation spirituelle.

Le déroulement type

Les règles de déroulement de nos réunions sont ordinaires. Un président distribue la parole, en faisant à la fois attention à ce que chacun puisse s'exprimer sans être interrompu, sans pour autant monopoliser trop longtemps ou trop régulièrement la parole. Un secrétaire prend des notes pour le compte-rendu, particulièrement pour les rendez-vous et tâches à répartir. Pour les discussions informelles en aparté, il suffit d'arriver un peu en avance ou de rester après que la séance ait été levée, d'où cet aimable brouhaha de place de village qui entoure fréquemment nos rendez-vous… Dans la mesure du possible, nous respectons les phases suivantes : nouvelles diverses, prière, exposé inaugural du thème du jour puis débat, souvent inachevé.

Les nouvelles diverses sont principalement internes (absences, voyages, retours, arrivée de nouveaux membres). Elles peuvent cependant aussi concerner des activités interreligieuses de portée régionale, nationale ou mondiale. Il nous arrive plus particulièrement de faire état de la publication de différents documents et de commenter l'actualité religieuse et sociale. Nous n'hésitons pas à consacrer, si cela nous semble nécessaire, un long moment à ces questions. Ce fut notamment le cas voici quelques années lors des regains de tensions lors de l'affaire des caricatures de Mahomet ou lorsque le terrorisme frappe croyants et lieux de culte juifs, chrétiens ou musulmans.

Le participant chargé de lancer le débat aura préalablement choisi un texte de sa tradition religieuse qu'il prie à voix haute : un croyant se remet en présence de Dieu, devant d'autres croyants, avec ses gestes les plus

> « Faire attention à ce que chacun puisse s'exprimer sans monopoliser la parole. »

familiers. Pendant cette prière, chacun adopte une attitude de sympathie spirituelle plutôt que d'attention intellectuelle, certes louable mais insuffisante et inadaptée. C'est le cœur qui doit entrer en action. Cela amène souvent, une fois la prière dite, à un riche silence, habité par d'autres prières, silencieuses celles-ci. Lorsque, pour des raisons diverses, nous négligeons cette prière inaugurale pendant quelques séances, le groupe s'essouffle. De façon surprenante, et heureuse, ce sont les membres les plus récents qui réclament le retour à la prière, nous rappelant qu'il s'agit bien là de notre respiration fondamentale.

« La prière, respiration commune et fondamentale. »

Afin de limiter le travail de préparation tout en donnant une substance spécifique à chacune de nos réunions, nous essayons, au moins un mois à l'avance, de fixer un thème, parfois prolongé sur deux ou trois séances si nécessaire. La plupart du temps, le sujet provient d'une question que l'un des membres s'est posé. « Comment assurer la dignité de la femme dans nos communautés religieuses ? » par exemple, ou bien « Que penser des passages violents dans nos Écritures saintes ? » Au fil du temps, les questions reviennent, modulées, recolorées par l'actualité et par le renouvèlement du groupe. Ainsi le thème de la paix, celle de Dieu et des hommes, a-t-il été décliné en « construction politique de la paix », « pardon entre particuliers » ou « pacification intérieure par la prière ».

Écritures Saintes et expérience personnelle

Jusqu'à trois personnes préparent un petit exposé introductif, se limitant à leurs traditions religieuses propres ou replaçant la question dans les trois grandes

traditions. Ce n'est pas l'érudition qui est demandée, mais une approche personnelle et honnête : confronter ce que l'on pense à titre personnel, en conscience, avec des références précises dans les textes saints, que l'on cite scrupuleusement, dans les meilleures traductions et avec des références complètes.

C'est aussi confronter son vécu avec l'histoire de sa communauté et de ses prises de position. Exemple : un exposé sur la paix dans ma tradition distingue mon aspiration à la paix, les références scripturaires sur la paix ainsi que les pratiques passées et présentes des différentes composantes de ma communauté. Et si je dis : « L'islam, c'est la paix », ce n'est pas en niant les versets belliqueux du Coran ni le fanatisme de certains croyants, mais en affrontant ces réalités sans concession. Cela peut notamment passer par un commentaire de ces versets et par une prise de position claire face à l'extrêmisme. Chaque auditeur du groupe doit pouvoir aisément distinguer l'attitude personnelle du croyant de celle adoptée par le plus grand nombre de ses coreligionnaires. L'honnêteté consiste à se situer au sein de sa communauté, notamment à ne pas taire ses prises de position internes, et à ne pas s'en faire le « porte-parole ».

> « Ce n'est pas l'érudition qui est demandée, mais une approche personnelle et honnête. »

Éclairer, en toute humilité

Autre forme d'honnêteté fructueuse : avouer les lacunes de son exposé, notamment sur les références scripturaires ou historiques. Enfin, et peut-être surtout, la plupart des exposés ouvrent au débat en posant des questions existentielles : le pardon par exemple, quand l'un de nous nous fait part de son désarroi face au désir de vengeance, de son incertitude sur ce qui est pardon-

nable ou non. En un mot : de ses obscurités. Ce sont parfois dans les « vides » de l'exposé que se nichent les interrogations les plus constructives, loin d'un débat trop formel et académique.

Au bout de quelques séances ou années, la majorité des membres a joué ce rôle d'éclaireur. Nombre d'entre nous ont dû surmonter leur timidité, leur peur de se tromper et d'induire en erreur. Les plus intimidés commencent par une préparation à deux ou trois.

Cette expérience de témoignage public de sa vie et de sa foi, devant un public familier et bienveillant, est libératrice. Pour qu'il ne sombre pas dans un vague sentimentalisme pieux, le dialogue interreligieux ne doit-il pas s'appuyer sur un discours raisonnable, audible par tous ? Beaucoup nous ont dit combien la préparation d'un petit exposé les a forcés à clarifier leurs positions, à faire la lumière sur certaines ambiguïtés dangereuses. Bref, à grandir...

« Le dialogue interreligieux doit s'appuyer sun un discours raisonnable, audible par tous. »

La « bonne » attitude

Dans nos débats, l'essentiel, avant même les informations échangées, est l'attitude des uns envers les autres. Au-delà des règles habituelles d'une discussion ouverte au sein d'un petit groupe (ne pas se couper la parole, attendre que le président vous la donne, essayer de ne pas sortir du sujet choisi…), la bienveillance est vitale.

Si chacun sent que sa parole a du prix pour les autres, il osera s'exprimer, sans crainte ni outrance, en toute simplicité. Combien de fois avons-nous pu sentir qu'un participant intimidé, après s'être lancé, avait pu livrer le fond de sa pensée parce qu'il avait

alors constaté une écoute attentive. Et si certaines interventions appellent des compléments informatifs, voire des demandes de clarification, combien d'autres sont accueillies dans un vrai silence, non pas passif, mais bel et bien méditatif.

Quand la parole de l'un vaut pour les autres, nous parvenons, le plus souvent par des chemins de traverse, à évoquer les principaux aspects du thème choisi tout en permettant à chacun de ne pas « garder quelque chose sur le cœur ». Si certains orateurs prolifiques fournissent les matériaux, d'autres livrent leur sentiment en fin de séance, par une ou deux phrases qui font mouche.

> « S'exprimer sans crainte ni outrance, en toute simplicité. »

Repas de fin d'année et mariages mixtes

Juin coïncide avec le traditionnel repas qui clôture notre année. Organisé chez l'un ou chez l'autre, ici ou là, ce moment convivial a toujours offert aux membres l'occasion de se retrouver, en famille et avec des amis, autour de grillades et de plats de toutes origines.

Plusieurs couples mixtes font partie du groupe. Le groupe a même eu le privilège d'être convié à certains mariages, dont l'un s'est tenu en Turquie.

1. Itinérance de prière dans une synagogue, à Villeurbanne
2 et 5. La colombe de paix
3. Itinérance de prière à la Grande mosquée de Lyon
4. Itinérance de prière à l'église Saint-Paul (Lyon 5e)
6. Lecture de la Torah lors d'une itinérance de prière à l'ancienne synagogue du quai Jean-Moulin

III. La fraternité en marche : l'itinérance de prière

En 2003, à l'initiative d'une jeune française d'origine turque, nous décidons d'organiser une activité publique pour le plus grand nombre : une itinérance pour la paix reliant trois lieux de culte de l'agglomération lyonnaise. Annoncée par voie de presse des mois à l'avance, elle s'est renouvelée chaque année jusqu'à ce jour.

La Grande Synagogue de Lyon, la Grande Mosquée de Lyon, l'église Saint-Vincent (quartier des Terreaux) ou le temple de la rue Lanterne ont très souvent accueilli cette manifestation. Ces dernières années, Villeurbanne, Rillieux-la-Pape et le quartier de La Duchère se sont ajoutés à la liste. L'itinérance de prière regroupe de 100 à 300 personnes présentes sur une ou plusieurs étapes.

Nous essayons d'obtenir des représentants de chaque lieu de culte qu'ils veuillent bien participer à la préparation de la rencontre. Nous ne souhaitons pas être seulement « de passage », mais que l'ensemble des paroles et actes reçoive l'assentiment de la communauté accueillante.

Le séjour dans chaque lieu de culte comporte quatre moments : accueil avec découverte des lieux, prières, discours, acte symbolique commun et collation d'hospitalité.

« Que l'ensemble des paroles et actes reçoive l'assentiment de la communauté accueillante. »

L'accueil dans un lieu de culte, et non dans une salle quelconque, nous introduit au cœur des pratiques. Quoi de plus émouvant qu'un rabbin, un imam ou un ministre chrétien répondant aux questions sur sa religion. Aux prières de la religion accueillante, le plus souvent des passages des écritures saintes, chantées ou lues avec solennité, se mêlent des chants et des textes exprimant des vérités partagées par tous, comme le verset 28 de la sourate 28, le chant d'Isaïe ou le discours de saint Paul sur l'amour, et parfois des compositions du groupe. Des discours présentent également la vision de la paix dans la tradition accueillante.

« Aux prières de la religion accueillante, le plus souvent des passages des Écritures Saintes, chantées ou lues avec solennité, se mêlent des chants et des textes exprimant des vérités partagées par tous. »

Après avoir découvert les rites et textes propres à chaque religion, nous pouvons, sans verser dans le syncrétisme, poser des actes symboliques. Dans la mosquée, un chrétien, un musulman et un juif posent chacun une rose de couleur différente dans un vase pour signifier à la fois la beauté de la diversité et celle de la source commune. Dans la synagogue, le rite est repris par le versement de trois petits vases d'eau dans une grande vasque : les efforts de paix doivent converger pour le bien commun. Enfin, dans l'édifice chrétien, trois petits cierges allument un grand cierge : seule l'entente entre les religions rendra l'espoir à l'humanité.

Les symboles traditionnels de la paix, rameaux d'olivier brandis par les enfants et lâcher de colombe, clôturent la dimension solennelle de l'itinérance. S'ensuit une collation amicale, signe d'hospitalité offert par des communautés désireuses de soutenir publiquement le dialogue interreligieux. Bien des participants occasionnels, habitants du quartier ou informés par voie de presse, nous ont dit leur joie de découvrir des hommes

de foi leur livrer leur trésor en les accueillant sans réserve « chez eux ».

Une itinérance racontée par un « fils » d'Abraham

« La première étape nous amène à la Grande Mosquée. L'imam, après le chant de deux sourates du Coran, fait monter une prière. Trois roses de couleurs différentes sont déposées dans un même vase pour être abreuvées de la même eau. Ensuite, dans l'atrium, nous écoutons les élèves de la mosquée chanter à notre intention. La porte sur la nature s'ouvre enfin et la colombe s'échappe après être venue un instant se poser sur le bras de Kamel Kaptane. Un thé nous est servi avec des gâteaux d'Afrique du Nord pleins de saveur.

Deuxième étape, la synagogue est presque trop petite pour accueillir notre groupe. Nous entendons le chant d'Isaïe chanté par le rabbin. Nous reprenons à pleine voix « Dona nobis pacem », en trois langues. Trois délégués de chaque monothéisme versent l'eau de trois récipients dans une vasque unique. La fenêtre s'ouvre et la colombe s'envole… Nous partageons gâteaux et boissons.

Nous voici à l'église Notre-Dame-Saint-Vincent. Nous entendons l'éloge de la paix. Entrecoupée de chants, notre prière les uns pour les autres monte vers le Seigneur, l'Unique. Puis trois cierges tenus par trois représentants des monothéismes allument un gros cierge planté au centre du chœur. Nous sortons ensuite sur le quai de Saône pour lâcher la dernière colombe. Elle hésite un instant, revient vers nous et, d'un coup d'aile, s'envole au-dessus de la rivière, happée par le courant d'air frais venu du nord. Cette fois-ci, les gâteaux et boissons marquent la fin de notre itinérance. Rendez-vous est donné pour l'année prochaine. »

« Trois délégués de chaque monothéisme versent l'eau de trois récipients dans une vasque unique. »

Filles et fils d'Abraham, ils témoignent...

« *Rencontrer des frères croyants d'autres religions m'invite à me convertir, non pas à la religion des autres mais dans le cadre de ma propre foi, et à m'émerveiller des différentes formes sous lesquelles Dieu se manifeste à tout homme.* » Bernard

« *Je suis arrivé au milieu de vous, vous d'origines diverses, qui écoutez l'autre, qui croyez qu'un Tout Rédempteur et Aimant nous aide à mieux vivre notre passage terrestre. Grâce à vous, à nos rencontres, ma vue du monde a changé, je me suis enrichi et je vous en remercie.* » Bertrand

« *Première réunion : se placer l'un à côté de l'autre comme créatures de Dieu lui confiant silencieusement notre démarche. Quand la prière s'acheva, notre regard mutuel avait changé : une complicité de croyants qui se reconnaissent. Toi aussi tu le cherches ? Cherchons-le ensemble.* » Éric

« *Cette confiance totale et l'ouverture de nos cœurs sans réserve ont levé les tabous et les inhibitions. La pratique de la prière commune, du pardon, de la charité et du partage me sont apparus comme les clés d'un trousseau dans le modèle nous est commun.* » François-Régis

« *La rencontre est susceptible de bouleverser l'ordre de la pensée et d'enlever, par sa force invisible, nos préjugés. Nos échanges nous conduisent progressivement à prendre conscience que la Vérité, qu'on le veuille ou non, est éclatée en plusieurs fragments dont chaque tradition religieuse en détient un.* » Javad

« *La connaissance plus intime de l'autre permet de vraies relations de confiance, préalable indispensable à un dialogue en vérité, respectueux d'autrui. C'est la découverte que l'espérance d'une vie pacifiée ensemble est possible. Notre marche commune est celle de pèlerins de la paix, sur le chemin ouvert par Abraham, éclairés par l'amour de Dieu.* » Marie

« *Les Fils d'Abraham m'ont permis de retrouver le Coran et une part de moi-même. Venant en couple, et étant tous deux de confessions différentes, c'est un moment privilégié pour progresser dans notre compréhension mutuelle et accompagner nos enfants dans cette voie.* » Mamadou

« *Échanger librement avec les fidèles d'autres confessions qui honorent le même Dieu créateur, mieux connaitre leur pensée, leurs pratiques et leurs célébrations ne pouvaient que se traduire par un enrichissement de ma propre foi. Quelle chance !* » Marlis

« *Grâce aux Fils d'Abraham, j'ai l'impression de retrouver l'islam de mon enfance. Un islam tranquille, permettant à chacun de vivre sa foi en toute quiétude, où chacun, musulman, juif ou chrétien, respectait son voisin et faisait en sorte que les fêtes et les peines se vivaient ensemble.* » Halima

« *À la sortie d'une messe, une amie m'a demandé si je serais d'accord pour favoriser le dialogue interreligieux sur Caluire. Je me suis senti appelé et, depuis, de rencontre en rencontre, je comprends que LE TOUT AUTRE me précède et se laisse découvrir à travers «l'autre» qui est mon frère en humanité, si différent et si proche en même temps.* » Michel

« *L'effort de chacun pour rendre compte de ses recherches, de ses interrogations ou de ses demandes d'explication, l'écoute attentive et chaleureuse de tous pour tous constituent une vraie leçon de vie qui m'est très précieuse.* » Michèle

« *Le groupe joue un effet miroir et me permet de mieux connaître ma propre religion. Il permet bien évidemment de connaître «l'autre» et de se réinterroger sur ses propres croyances et la perception de sujets partagés.* » Isabelle

« *Il est si rare de voir les diversités religieuses cohabiter, de pouvoir partager et s'écouter ; de pouvoir lutter contre notre propre ignorance. Comme le disait Nichiren Daishonin, moine bouddhiste du XIII^e siècle, « si le cœur des hommes est impur, la terre est impure… Il n'y a pas deux sortes de terre… il n'y a que la pureté ou l'impureté de notre cœur.* » Nicolas

« *En ce moment clé de l'histoire de l'humanité où les mondes juif, chrétien et musulman doivent choisir entre la fraternité et la guerre, le dialogue et l'affrontement, Abraham, Isaac et Ismaël deviennent, j'en suis persuadé, les recours indispensables à la paix des hommes.* » Richard

« *20 ans déjà, mais toujours la même ambiance fraternelle d'écoute bienveillante, idéale pour découvrir combien les textes du Pentateuque ont inspiré les trois monothéismes et lever, ainsi, les malentendus véhiculés à ce jour.* » Jean

« *Le goût de Dieu est la réalité la plus profonde que nous avons en commun : c'est là la sève de nos échanges sereins. Grâce à ces frères, j'affirme que ce n'est pas parce que l'on va vers Dieu par un chemin différent de celui que suit mon compagnon de route, compagnon de misère, que je vais vers un autre Dieu que lui. Ma foi en a été renforcée.* » Max

« *Découvrir l'Autre, sa vision du monde, son espérance, sa foi, par delà les préjugés et les ignorances. L'écouter, le comprendre, le respecter. Témoigner, partager et se recueillir pour, tous ensemble, louer Dieu. Le prier pour que les bonnes volontés l'emportent chaque jour un peu plus sur les peurs, l'indifférence et la haine qui creusent ces fossés où s'enlisent les hommes et s'éteignent leurs cœurs.* » Patrick

« *Mon vœu le plus cher est de voir s'épanouir un islam respectueux des valeurs républicaines. Comme le disait Averroès : « Aidez-moi à combattre l'obscurantisme, l'ignorance et le fanatisme, car l'ignorance est l'ennemi de la science.* » Rachid

« *Des échanges vrais, simples et respectueux des différents points de vue sur le sens de la vie ; une ouverture à toujours plus d'universalité ; des éléments de réponse au désir de découvrir les religions monothéistes autres que le christianisme ; la découverte de nombreuses similitudes entre nos religions ; des propositions de prier Dieu l'Unique avec ces différents croyants.* » Odile

1. Mustapha Cherif et M^gr Santier, avant une conférence donnée à l'hôtel de ville de Lyon
2. Azzedine Gaci et M^gr Barbarin faisaient partie de l'auditoire (3) venu assister en nombre à la conférence de Mustapha Cherif et M^gr Santier, tenue dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville de Lyon
4. Le père Max Bobichon et Mustapha Cherif dans les studios lyonnais de la radio RCF
5. Le père Bernard Devert, Ghaleb Bencheikh, François-Régis Lacroix, le rabbin Philippe Haddad lors d'une rencontre-débat

IV. Les monothéismes en questions

Les Fils d'Abraham rassemblent des chercheurs de vérité. Pour eux, la croyance religieuse n'est pas une réponse toute faite aux grandes interrogations des hommes, mais une lumière sur le chemin, comme en témoignent quelques-uns des thèmes abordés.

• QU'EST-CE QUE LE MONOTHÉISME ?
(réunion tenue en 2008)

Refuser d'adorer des idoles

Juifs, chrétiens et musulmans se disent positivement monothéistes. L'affirmation d'un seul Dieu pour tous les hommes s'enracine dans un refus de la divinisation des réalités terrestres, que ce soient les passions, la nature et les pouvoirs politiques, qui deviennent des idoles. Ainsi que le rappelle l'Évangile de Jean en citant le Pentateuque, le père d'Abraham fabriquait des idoles mais Abraham découvrit que l'« Éternel est un », phrase redite par les juifs pieux à l'heure de la mort. De même, un musulman signale que, dans le Coran, Abraham priait encore le soleil et la lune, mais qu'un signe miraculeux, celui d'un oiseau démembré et reconstitué, lui fit redécouvrir l'unicité de Dieu qu'Adam connaissait déjà. Un chrétien rappelle à son tour que les auteurs des Évangiles tiennent pour une évidence l'unicité de Dieu, Jésus dénonçant par exemple le culte de l'argent comme une idolâtrie, donc l'adoration de deux dieux, le vrai Dieu et l'Argent.

> « L'affirmation monothéiste est un mouvement de solidarité vis-à-vis des autres hommes. »

La solidarité avec tous les hommes

Vis-à-vis des autres hommes, l'affirmation monothéiste n'est ni une négation ni une privation, mais un mouvement de solidarité : le Dieu unique est aussi le leur, nous devons les traiter en créatures de Dieu, même s'ils l'ignorent, souligne un musulman, à la fois pour rester des fidèles du Dieu unique et, si Dieu le veut, pour que ces frères non monothéistes croient en lui. Donc, l'affir-

mation monothéiste ne peut plus passer, comme cela a trop longtemps été le cas, par la destruction des idoles et la persécution des idolâtres, mais par une action commune de solidarité de la part des diverses religions monothéistes.

Notre croyance en l'unité de Dieu est exprimée par notre unité dans des actions de solidarité qui incarnent Dieu. C'est pourquoi, résume un chrétien, l'abandon des dieux païens a permis une moralisation de la religion : la foi ne peut plus être dissociée de nos actes envers les autres hommes. Car, dit un autre chrétien, le monothéisme place l'être humain au centre de la création. Un juif souligne la sacralité de la vie de l'homme, lequel est « fait » à l'image de Dieu.

> « Jésus est reconnu dans le Coran comme l'un des grands prophètes . »

La doctrine trinitaire n'est pas une forme de polythéisme

Si les chrétiens du groupe admettent sans hésitation le monothéisme des juifs et des musulmans, ils insistent pour faire percevoir que le discours chrétien sur un Dieu trinitaire, l'Esprit d'amour du Père l'unissant au Fils incarné dans Jésus, n'est pas, comme le dit un musulman du groupe, une « atteinte » au monothéisme. Il ne s'agit pas d'une sorte d'anthropomorphisme « associant », dans une confusion troublante, Dieu et un homme idolâtré, mais bien une autre vision du monothéisme. Juifs et musulmans s'accordent à reconnaître en Jésus un réformateur du judaïsme, « malheureusement idolâtré » par ses disciples, ce qui ne permet pas aux Évangiles de refléter sa vie. C'est aussi l'attitude des musulmans, qui reconnaissent dans le Jésus du Coran l'un des grands prophètes, considéré a posteriori comme Dieu par des continuateurs infidèles à Jésus. Il ne s'agit pas, pour les chrétiens, de convaincre juifs et musulmans de la vérité des affirmations trinitaires des Évangiles, ce qui serait les convertir au christianisme, mais de leur faire comprendre qu'ils peuvent les considérer comme des monothéistes, même en se fondant sur les Évangiles et au-delà sur les professions de foi trinitaires des IV^{e} et V^{e} siècles (Credo).

Une critique salutaire des formulations dogmatiques

Les chrétiens catholiques du groupe reconnaissent que la piété catholique peut prêter à une confusion avec le polythéisme païen antique, ce qui était l'une des critiques fondatrices de l'évangélisme des réformateurs protestants, mais aussi de l'évangélisme catholique. Ainsi, dans

l'esprit des fidèles, Marie a pu devenir une quatrième divinité, sans parler des saints qui ont pu jouer le rôle d'idoles païennes. Et même les images prises par de grands spirituels chrétiens pour formuler le mystère interne de Dieu sont utiles mais insuffisantes, rappelle un chrétien. Ainsi un Père de l'Église du IVe siècle comparait-il Dieu au soleil : tout est soleil en trois fonctions, le feu du soleil lui-même (Père), ses rayons qui en émanent (Fils), la chaleur qu'il fournit aux hommes (Esprit).

Plus matériellement encore, dans un but pédagogique, l'Irlandais saint Patrick, en plein Moyen-Âge, avait comparé l'unité trinitaire à celle d'une feuille de trèfle à trois lobes, indivisible. Une chrétienne veut faire sentir que la communion interne au Dieu d'amour est en relation avec la communion entre les hommes, par exemple au sein d'une famille : dans une dynamique de l'amour partant du Père, celui-ci n'est pas amoindri dans sa manifestation en Jésus, mais glorifié.

La reconnaissance de la différence du discours sur Dieu, condition du dialogue

La foi en Jésus n'amoindrit pas Dieu, mais nous en rapproche : tel est le message constant des chrétiens du groupe. Les juifs et musulmans du groupe admettent la sincérité monothéiste des chrétiens, même si, bien évidemment, ils n'admettent pas la spécificité de la révélation chrétienne. A contrario, l'accusation de polythéisme, vu comme de l'idolâtrie, fréquente chez les musulmans, réduit le dialogue interreligieux à la recherche d'une coexistence pacifique, sans fraternité de croyants entre Fils d'Abraham.

• COMMENT LES PROPHÈTES ONT-ILS REÇU UN MESSAGE DIVIN ?

(réunion tenue en 2007)

> « Comment Moïse, Jésus ou Mahomet ont-ils perçu le message divin ? »

Des textes inspirés par l'expérience d'une rencontre avec Dieu, mais non dictés

Il s'agit de remonter en amont des livres saints (Bible, Nouveau Testament, Coran), des objets matériels figés, devenus intouchables au sens de non modifiables, pour discuter de l'inspiration divine des prophètes lors de leur expérience spirituelle. Comment Moïse, Jésus ou Mahomet ont-ils perçu le message divin, incluant l'obligation de le transmettre aux autres hommes ? Une idée fausse, mais très répandue, oppose deux types de texte. D'un côté, il y aurait des textes écrits par Dieu : un Coran matériel achevé descendu du ciel « tel quel »,

c'est-à-dire écrit mot à mot par Dieu, comme les Tables de la Loi ramenées par Moïse du Sinaï dans L'Exode. De l'autre, les prophètes de la Bible, comme Elie ou Jésus, entendraient Dieu puis parleraient en son Nom avec leurs propres mots. Un accord s'est vite dégagé entre nous pour dire que Dieu n'est pas un dictateur tonitruant, dictant ses volontés au porte-voix, indépendamment de l'expérience du prophète. Le message se révèle au cours d'une expérience personnelle. Un seul élément, rapporté par un musulman, pour démolir la légende d'un Coran dicté : l'épisode de l'ange Gabriel ordonnant à Mahomet de lire le Coran déjà écrit par Dieu. Il est rapporté par un hadith tardif, mais il n'est pas coranique. Chaque prophète parle dans sa langue maternelle, souligne un autre musulman, pas seulement parce que Dieu aurait choisi sa langue pour parler, mais parce que le message du prophète s'enracine dans sa vie.

> « Les prophètes ont d'abord longuement écouté Dieu. »

Des chercheurs de Dieu

En comparant le cheminement des prophètes avant leurs révélations, nous voyons qu'ils ont longuement cherché à écouter Dieu. Moïse monte sur la Montagne. Mahomet s'est longtemps retiré pour prier dans la solitude autour de Médine. Jésus initie son ministère par une retraite au désert. D'où, selon une musulmane, une disponibilité au message divin par une purification du cœur. Toutefois, ce message dépasse leurs attentes, les bouleverse, les déstabilise.

L'urgence du témoignage

Les prophètes sont poussés à témoigner, à leur corps défendant, comme le rapportent un juif, un chrétien et un musulman. Jonas a d'abord refusé sa mission de conversion des habitants corrompus de Ninive, ce qui lui a valu de séjourner dans le ventre de la baleine. Au mont des Oliviers, Jésus a d'abord demandé à Dieu de lui épargner le supplice, avant d'accepter de mourir en témoignage de l'amour divin. Mahomet a eu besoin d'être longuement rassuré par sa femme Khadidja sur la divinité de ses inspirations avant de former une communauté de croyants.

Une expérience spirituelle fondatrice

Entre la recherche de la volonté de Dieu et l'envoi vers les hommes pour la faire connaître se place le moment mystérieux de la révélation. Un consensus se dégage sur ce point : les prophètes ont vécu une expérience unique, d'où leur rôle fondateur.

Pour les juifs, il n'y a plus de prophètes depuis la destruction du Temple au I^er^ siècle,

mais seulement des commentateurs des prophéties qui ne font qu'en actualiser le contenu. Pour les chrétiens, le don de prophétie est accordé à chaque baptisé pour lui permettre de comprendre la volonté de Dieu, en actualisant le message de Jésus.

Pour les musulmans, Mahomet est le dernier prophète, qu'il convient aussi d'interpréter.

Les prophètes : des modèles de liberté contre les dictatures

Si les prophètes sont les plus grands des croyants, ils dépassent nos expériences spirituelles, mais ne les contredisent pas. Chacun est prophète, appelé à parler du Dieu d'amour devant les hommes, pour le bien des hommes. Un musulman rappelle que la contribution au bonheur des hommes est le critère de jugement de toutes les religions, qui deviennent de monstrueuses impostures si elles ne nous aident pas à soulager la souffrance de nos frères. Or, les visions mécaniques d'une révélation divine assimilé à un « code de conduite » transmis par un Dieu à un prophète puis brandi par leurs soi-disant successeurs (califes) peuvent servir des projets d'asservissement.

> « Un faux Dieu dictateur fait les affaires des vrais petits dictateurs. »

Un faux Dieu dictateur fait trop bien les affaires des vrais petits dictateurs. Ceci fait écho au fronton de la synagogue de Strasbourg, marqué du précepte du rabbin Hillel, contemporain de Jésus, résumant la Loi : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

• LA PRIÈRE DANS LES TRADITIONS CHRÉTIENNE, MUSULMANE ET JUIVE

(réunion tenue en 2010)

Trois exposés approfondis sur la prière dans chacune des traditions, ses lieux, ses formes, ses conditions et ses contenus, ont servi de point de départ aux débats, moins par souci de comparaison que de partage.

La prière chrétienne

Plutôt que de faire un exposé, un chrétien catholique propose de prier devant et avec le groupe, en commentant sa prière.

« Seigneur, ouvre mes lèvres et ma bouche publiera ma louange. Gloire au Père, et au Fils et au Saint-Esprit, au Dieu qui est, qui était et qui vient, pour les siècles des siècles. Je commence par demander à Dieu de prier en moi, de mettre dans ma bouche des paroles qui le louent, et je rends gloire à Dieu pour ce qu'Il est. Pour prier devant

vous, ce soir, je prends la prière du Notre Père, car c'est la réponse de Jésus à l'un de ses disciples qui lui demande : « Apprends-nous à prier »*. C'est aussi une prière commune à tous les chrétiens.*

« Notre Père, qui es aux Cieux. » *Je me mets en présence de Dieu et je prie en union avec tous mes frères (*Notre Père*). Je prie un Dieu qui est amour (*Père*), un Dieu qui est aux cieux, et non pas une idole terrestre, un Dieu qui est au-dessus de tout, plus grand que tout (*aux Cieux*). Mais les cieux sont aussi en moi :* « Dieu est plus intime à moi-même que moi-même », *écrit Saint-Augustin. Nous sommes le Temple de Dieu. (….) Par la prière, en tant que chrétiens, nous demandons à entrer à la suite de Jésus dans l'échange d'amour avec le Père et à participer ainsi à la vie de Dieu. Nous exprimons notre désir de nous tenir en présence de Dieu, le cœur ouvert et disponible, d'aimer et de nous laisser aimer par Dieu et de faire la volonté de Dieu dans nos vies.*

Les formes de la prière chrétienne : personnelle, communautaire

La prière personnelle, conjugale, familiale peut se faire dans le secret du cœur, à la maison ou dans un oratoire, mais elle garde toujours une visée universelle. Outre des silences et des formulations personnelles, elle s'appuie sur des textes de la tradition, dont la Bible. La prière eucharistique, au cours de la célébration de l'eucharistie du dimanche, est la grande prière communautaire catholique. Elle accompagne la première partie de la messe catholique, la liturgie de la Parole, puis sa deuxième partie, la Cène. Dans cette deuxième partie de la liturgie, on dépasse la simple prière pour entrer dans la réactualisation du sacrifice rédempteur du Christ, pour célébrer sa résurrection.

> « La prière : un moment privilégié où l'on prend le temps de rentrer en relation. »

La prière canonique communautaire renvoie aux débats théologiques

Les questions de l'autorité du Père et de la soumission telles qu'elles sont évoquées dans le Notre Père *posent question. Dans un contexte familial difficile (absence de père, comportements abusifs…), comment aborder la transmission de la foi en ayant recours à cette prière ? »*

Un chrétien rappelle qu'il ne faut pas faire d'anthropomorphisme. Une chrétienne précise que Dieu n'est ni masculin ni féminin. En lien avec les discussions précédentes sur la trinité, un musulman se demande si la notion de « Père » ne renvoie pas à celle de Fils et au fait d'humaniser Dieu.

L'attitude des priants dans la prière révèle une désarmante similitude

La prière est un moment privilégié où l'on prend le temps de réfléchir et, tout en se concentrant sur soi, de rentrer en relation avec « quelque chose » qui nous dépasse. Au-delà de la soumission à Dieu, de la louange et de la demande, une chrétienne évoque la prière d'offrande qui conduit à offrir à Dieu les réalisations humaines. Dans cet esprit, un musulman porte la paix, venue et à venir, dans sa prière. Pour un musulman, qui prend à contrepied l'interprétation de la prosternation comme signe d'esclavage des musulmans, *« la prière est un moment de libération, et l'acte de se prosterner est un don. »*

> « La prière, deuxième pilier de l'islam après la profession de foi. »

La prière musulmane

Cette présentation est introduite par une prière chantée de la première sourate du Coran, Al-Fatiha, qui commence toutes les prières quotidiennes.

La prière (*salât*) est le deuxième pilier de l'islam, après la profession de foi, donnant sa valeur aux trois actions pieuses prescrites : jeune du Ramadan, aumône, pèlerinage à la Mecque. Historiquement, il a été prescrit au prophète Moussa (Mohamed) de faire 50 prières par jour, réduites ensuite à 5 prières, mais récompensées comme 50. Permettant au croyant d'exprimer son adoration envers Dieu, l'unique Créateur et de chercher à faire Sa volonté, la prière :

- se fait de façon directe et sans intermédiaire entre l'homme et Dieu ;
- est précédée par une purification du corps qui correspond à une purification de l'âme avant de s'adresser à l'infiniment grand ;
- se fait avec une gestuelle précise et en étant tourné vers la Kaaba à la Mecque ;
- doit s'associer à des bonnes actions (sourate 2, verset 177) pour témoigner de son authenticité. « Celui qui fait la prière ne fera jamais de mauvaises choses », est-il écrit dans le Coran ;
- peut être individuelle ou collective. Quand elle est collective, notamment le vendredi, elle est dirigée par l'imam ou le chef de famille qui se place en tête de l'assemblée. Dans ce cas, le choix des textes est fixé de façon précise. Après la prière rituelle, on peut poursuivre cette prière de manière plus libre en choisissant les passages du Coran que l'on veut. Cette prière coranique se distingue de celle des soufis, qui répètent indéfiniment les adjectifs de Dieu. À contrario, lors du Ramadan, il est demandé de faire une lecture complète du Coran, chaque participant en lisant une partie ;

• renforce la communauté (Oumma) car tous les musulmans la font en même temps, tournés vers le même lieu, ce qui lui donne un caractère universel. Dans l'islam, on ne prie jamais uniquement pour soi mais aussi pour les autres ;
• est source de quiétude et de repos de l'âme.

Prière musulmane et prière chrétienne

L'appel à la prière (cloche, muezzin) invite le croyant à cheminer pour accéder à Dieu. Elle se prépare par une position du corps et s'appuie sur la lecture des textes saints. Elle doit être associée à un désir de purification de l'âme et du corps et conduire à de bonnes actions. Dans la prière musulmane orthodoxe, le croyant s'adresse directement à Dieu. La conception trinitaire de Dieu qu'ont les chrétiens est une différence importante qui se traduit par une prière adressée au Père par Jésus et dans la communion de l'Esprit-Saint.

La prière juive

La prière est un moment privilégié pour entrer en contact avec Dieu, mais le verset *« Tu n'évoqueras pas le Seigneur en vain »* rappelle qu'Il ne doit jamais être invoqué pour des choses futiles. La prière collective répond à un rituel. L'office est dit « complet » lorsqu'il réunit au moins 10 hommes d'âge adulte, c'est-à-dire de plus de 13 ans. Le nombre 10 permet de réciter le *Qaddich* qui, contrairement à l'idée la plus répandue, n'est pas une prière spécifique aux enterrements. Dans le judaïsme, la prière prend souvent la forme de bénédictions qui peuvent être récitées sous la conduite d'une personne instruite comme un rabbin. Les bénédictions servent à rendre grâce plutôt qu'à exprimer des demandes. Pour les grandes fêtes comme Kippour ou Rosh Hashana, il existe des prières spécifiques.

> « Dans le judaïsme, la prière prend souvent la forme de bénédictions. »

En règle générale, c'est toutefois le rabbin de la communauté qui établit l'ordre des prières. Le mot *Amen* signifie que l'assemblée acquiesce et s'engage avec l'officiant. Il n'y a pas de représentation de Dieu, mais plusieurs objets, comme la lampe allumée dans la synagogue, témoignent de sa présence. De même, entre 70 et 90 qualificatifs servent à illustrer le nom de Dieu, lui-même imprononçable pour ne pas le réduire à un mot.

Dieu répond-il « vraiment » à nos prières ?

Les textes juifs, chrétiens et musulmans s'accordent pour dire que les prières sont

écoutées par Dieu, mais que Dieu seul décide de les accepter ou non. Une chrétienne constate une évolution dans les prières, beaucoup plus orientées vers la grâce que la demande.

Pourquoi prier selon des formes fixées ?

Dans l'islam, la prière est une obligation du croyant. Ce caractère obligatoire peut avoir un rôle pédagogique. Dans la religion protestante au contraire, la prière rituelle n'est pas obligatoire. Cependant, prier régulièrement facilite la « qualité » du recueillement.

Le *Notre Père* joue un rôle fondamental chez les protestants. Une protestante confirme que le mot araméen *Ab* qui ouvre le *Notre Père* dépasse largement le terme de *Père* (ceci évite l'anthropomorphisme, la sexuation de Dieu).

> « Le *Notre Père* joue un rôle fondamental chez les protestants. »

• LE LIBRE ARBITRE EN QUESTION ?

(réunion tenue en 2012)

Libre arbitre et déterminisme dans l'islam

Le Prophète a connu les divisions des musulmans sur ce problème : si Dieu est tout puissant, tout ce qui arrive est-il sa volonté directe, y compris les actes mauvais ? Si oui, que devient la responsabilité de celui qui commet un acte mauvais ? Les versets du Coran sont contradictoires à ce sujet. Mahomet aurait même imposé aux musulmans le silence sur cette question.

Dans une première période, globalement le VII[e] siècle, l'islam insiste sur la toute puissance de Dieu, « omniscient », donc « omnipotent », donc « omni-agissant », à l'origine directe de tous les actes humains. Selon ce courant, le hacharisme, Dieu sait toutes choses de toute éternité, donc tout ce qui se produit est conforme à sa volonté. Si le libre arbitre existait, cela réduirait la souveraineté de Dieu, ce qui serait revenir au polythéisme. Par la suite, des critiques de ce déterminisme se sont élevées d'un point de vue religieux et moral. Il empêcherait la rétribution des bons et des méchants dans l'au-delà. Il décourager même l'effort vers la justice, ruinerait le lien social. Pire, la prophétie serait inutile.

Puis vers 800, au sein du califat abasside, le mouvement mutazélite, qui pense l'islam à l'aide des sagesses grecques et iraniennes, réhabilite la liberté intellectuelle de l'homme, responsable dans l'accomplissement de ses charges terrestres. Il dégage donc une sphère d'action de l'homme, de la science à la politique, où la démonstration rationnelle s'impose.

Plus tard, vers l'an 1000, Avicenne fonde cette liberté humaine sur la création divine : Dieu est juste. Il crée l'homme dans la nature, elle-même enserrée dans des lois physiques qui lui laissent un espace de liberté. Dieu ne créé donc pas directement les actes humains, laissant à l'homme le pouvoir de bien ou mal agir : le libre-arbitre.

Large consensus sur la part de liberté laissée à l'homme par Dieu

Si le déterminisme physique ne fait pas débat, nous avons surtout montré dans nos expériences vécues comment la liberté du croyant est respectée, alors même qu'il s'incline devant un Dieu qui le dépasse de toutes parts. Pour une luthérienne, la formule *« Inch Allah »*, équivalente du *« Que ta volonté soit faite »* du *Notre Père*, reprenant lui-même la prière juive, peut signifier pour certains une fuite devant ses responsabilités, une fuite dans le fatalisme. Plus sérieusement, elle signifie que je vais agir au mieux alors que bien des choses me dépassent, donc que ma réussite éventuelle ne m'appartient pas et que je confie même à Dieu la faiblesse de mes choix.

Un juif indique que la loi juive est fondée sur le libre arbitre, par un choix net entre la vie et la mort. L'affirmation de la responsabilité de l'homme explique les rites du pardon lors du Yom Kippour. Elle éclaire aussi la Bar Mitsva du jeune qui devient adulte : son père le laisse s'échapper, espérant qu'il suivra la Loi.

Une catholique reprend cette vision de la liberté comme capacité à répondre oui ou non aux propositions de Dieu pour construire notre vie. Pour une autre catholique, notre liberté est le sens même de notre vie.

> « Ne pas confondre toute puissance et toute action de Dieu. »

On s'accorde donc pour ne pas confondre toute puissance de Dieu et toute action de Dieu. Dieu limite l'usage de sa toute puissance pour laisser un espace de liberté à l'homme. La philosophe Simone Weil a ainsi pu comparer Dieu à une mer qui se retire pour laisser apparaître la plage. Cette retraite de la création permet l'action de l'homme. Cette liberté laissée à l'homme par Dieu doit cependant être conquise par notre travail et nos luttes pour être concrétisée.

V. Vie quotidienne et croyances religieuses

La prière commune silencieuse qui ouvre chacune de nos réunions compte beaucoup dans la fécondité de nos rencontres. Leur personnalisation assumée joue également un grand rôle : chacun fait la différence entre ce qu'il sait des grandes lignes de sa tradition religieuse et sa propre pratique quotidienne, qu'il raconte.

Partir simplement de sa vie quotidienne, y compris dans ses aspects familiaux, permet non seulement à chacun de s'exprimer sans peur de ses ignorances théologiques ou historiques, dans une égalité des vécus « au ras du sol », mais aussi d'accepter de partager difficultés et faiblesses lorsque nous tentons de vivre en cohérence avec notre foi.

Nous découvrons combien les clivages en matière de morale au jour le jour, du bien agir et du bien vivre avec nos proches, ne séparaient pas tant les diverses traditions religieuses que des courants et des générations au sein de chacune. Au-delà des oppositions faciles entre orthodoxes et libéraux, entre partisans du maintien scrupuleux des préceptes pluriséculaires et ceux de leur relecture à l'aune de la liberté de conscience, entre générations, de l'autoritarisme des années 1950 au libéralisme actuel, nous découvrons que chacun d'entre nous s'inscrit dans une tradition familiale.

> « L'infinité diversité de vécus qui entrent en résonance. »

Nous avons tous été tour à tour éduqués puis éducateurs. Nous avons tous fait des rencontres qui se sont avérées décisives dans l'évolution de notre foi. D'où l'infinie diversité de vécus qui entrent en résonance, d'intenses moments d'émotion fraternelle lorsqu'un croyant expose son cheminement.

Sans se faire valoir ni se donner en exemple. Simplement pour montrer qui il est en racontant comment il a accueilli, en croyant, les joies et les malheurs, les réussites et les échecs, les jours de plénitude mais aussi ceux de pénombre.

• L'ÉTHIQUE MÉDICALE

(réunion tenue en 2005)

Les problèmes d'éthique médicale prennent une place de plus en plus importante dans notre société, sous la poussée des progrès de la médecine moderne et de sa capacité à intervenir sur le vivant. Le débat s'est orienté sur le début de la vie (contraception, avortement), moins sur le milieu (transplantation d'organes) et pas du tout sur la phase terminale de la vie (soins palliatifs, euthanasie).

En introduction, un juif énonce les grands principes bioéthiques dans le judaïsme. Le respect absolu de la vie prend sa source dans la Torah : *« Il y aura le Bien, il y aura le Mal ; Il y aura la Vie, il y aura la Mort. Tu choisiras la Vie »* (Deutéronome, 30-19). Ce commandement trouve sa traduction dans l'éthique médicale juive qui repose sur six principes, généralement d'origine biblique, détaillés dans le Talmud et appliqués par l'exégèse et l'interprétation rabbiniques à des situations de l'époque :

1. la sainteté de la vie (pour les chrétiens, son caractère sacré). Règle cardinale d'où sont issues les décisions concernant l'euthanasie, l'expérimentation humaine, la suspension des lois religieuses quand elles sont en conflit avec la survie et le recours à des thérapies douteuses ;

2. la préservation de la vie. Précepte religieux impératif et jamais optionnel pour les médecins ;

3. le devoir de procréation ;

4. la sainteté du lien matrimonial. Elle exclut la procréation en dehors du mariage, y compris le don du sperme ;

5. le devoir d'alléger la peine et la souffrance ;

6. le respect dû aux morts, car le corps humain porte l'empreinte incomparable de l'image divine. Comme l'obligation de sauver une vie prend le pas sur tout autre précepte religieux, il n'y a pas d'objection à prélever des organes d'un mort à des fins de transplantation…

> « L'éthique médicale juive repose sur six principes détaillés dans le Talmud. »

Des questions précises sont ensuite débattues :

- quand l'embryon devient-il un être humain ? Dès la fécondation de l'ovule (éthique catholique actuelle) ou au quarantième jour (éthique juive) ?
- l'avortement est-il systématiquement « un crime abominable », suivant l'affirmation de Vatican II ou peut-il se trouver des situations où celui-ci est autorisable, par exemple en cas de risque pour la santé de la mère ou de risque certain d'anormalités graves chez l'enfant comme tendent à l'accepter des rabbins et des églises protestantes ?

La légitimité morale de la loi Weil a été réexaminée. Est-elle conforme à l'éthique de sainteté de la vie, propre à nos trois religions ? Réponse moins évidente qu'il n'y paraît. Doit-on refuser l'IVG au profit de pratiques clandestines désastreuses pour la santé des femmes ? Est-il cohérent de condamner l'avortement et, en même temps, la contraception ?

Ces différences d'appréciation font écho à la question de savoir qui doit être sauvé en cas d'accouchement périlleux : la mère ou l'enfant ? Traditionnellement, c'est la mère qui était sacrifiée dans la société catholique, alors que c'est la vie de la mère qui doit être sauvée dans l'éthique médicale juive et protestante.

Conclusion : chacun sait qu'il est nécessaire, important, de connaître la foi transmise par nos différentes religions et, surtout, par sa propre religion. Il revient à notre conscience de faire face aux questions que pose l'existence. C'est notre responsabilité face à Dieu.

« Une fois par an, chaque homme doit dresser le bilan de ses offenses. »

• **LE PARDON** *(réunion tenue en 2005)*

Le pardon dans le judaïsme

Si la Genèse dit l'homme fait à l'image de Dieu, ce n'est pas qu'il est un « petit Dieu » mais que le pardon de Dieu permet et sert de modèle au pardon des hommes. Le pardon (*seli hah*) est donné particulièrement lors du Kippour. Une fois par an, chaque homme, offenseur conscient ou inconscient de ses semblables, doit dresser le bilan de ses offenses, battre sa coulpe en demandant à ses proches s'il les a offensés sans le savoir. À la réception du pardon, deux conditions : la sincérité de la peine envers le dommage causé et sa réparation la plus complète possible. Si, après trois demandes réitérées de pardon accompagnées de réparation, l'offensé refuse de pardonner, alors l'offenseur est exonéré de sa faute aux yeux de Dieu, et c'est l'offenseur qui prend le péché sur lui. Ainsi le pardon divin suit le pardon humain, car il lui est conditionné. Ce pardon divin est toujours possible, jusqu'à l'heure de la mort, par un retour au divin (teshuva) : un regret des fautes, à charge pour vos héritiers de les réparer après votre mort.

« Œil pour œil, dent pour dent » : la Bible ne veut pas la vengeance mais le pardon

Ainsi, dans le judaïsme, il n'y a pas de médiateur entre l'offenseur et l'offensé, ni entre l'offenseur et Dieu, tout au plus des intermédiaires, comme les juges rabbiniques, qui fixent le montant de la répa-

ration, collégialement, en se basant sur la jurisprudence. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la loi du talion (œil pour œil, dent pour dent) , si souvent caricaturée : elle remplace la vengeance qui exigeait le décuple ou le centuple de ce qui avait été perdu et proportionne la réparation au dommage. Auparavant, cette première variait selon le statut social de l'offensé, plus lourde par exemple pour le meurtre d'un noble que pour celui d'un roturier. Facilitant le dédommagement, la loi du Talion permet donc le pardon.

Pour un chrétien, le pardon divin reste indispensable, même après avoir reçu un pardon humain. « Je ne peux effacer de ma vie une faute, même si j'ai dédommagé ; et il n'y a donc que Dieu qui puisse effacer ma faute, comme le vent chasse les nuages et rend clair un ciel obscur. »

> « Les différentes traditions religieuses ont prévu des rites de réconciliation. »

• LE PARDON HUMAIN REPOSE SUR LA JUSTICE DE LA SOCIÉTÉ
(réunion tenue en 2008)

Alors que l'on oppose trop souvent le pardon comme don personnel absolu et la justice des hommes, le pardon humain suppose la justice. L'accord se fait sur l'exigence de justice publique rendue devant toute la société, préalable à la demande et à l'octroi du pardon intime et volontaire entre deux personnes. En effet, le pardon prématuré, accordé par la victime à son offenseur, avant même que la vérité ne soit faite sur l'offense et la réparation entreprise, ne fait que nier l'offense et perpétuer les agressions. Cela vaut à la fois pour le pardon que je peux accorder à mon offenseur et le pardon que je peux accorder en tant qu'héritier ou membre de la communauté de l'offensé. Savoir qui est l'offenseur et qui est l'offensé, admettre le cas échéant que l'offense est partagée, suppose un effort sur soi et un dialogue. Parfois, cela peut être l'offenseur qui exige à tort le pardon.

Les différentes traditions religieuses ont prévu des rites de réconciliation, en des temps et des lieux fixes, qui facilitent le pardon en l'encadrant. Ainsi des juifs, au jour du Yom Kippour. Un chrétien rappelle que, dans l'Évangile, la réconciliation par réparation et demande de pardon est le préalable au culte, et que Jésus a ordonné de pardonner autant de fois que nécessaire, soit 70 fois 7 fois. Pour un musulman, Dieu ne s'immisce pas dans le pardon entre les hommes, qu'il laisse à leur responsabilité, tout en appelant les hommes à pardonner. Pour ce faire, au cours de la fête de l'Aid, trois jours sont offerts à l'offensé pour pardonner.

Le pardon de Dieu dépasse celui des hommes

Le pardon divin est prié là où le pardon humain semble impossible. Un musulman indique qu'il n'accepte pas le pardon pour le meurtre d'une créature de Dieu. Pour une musulmane, Dieu pardonnerait à celui qui, de bonne foi, n'a pu être pardonné parce que l'offenseur a refusé, parce qu'il est mort ou parce que l'offense est si lourde, et la réparation si partielle, que le sentiment de culpabilité écrase l'homme. D'où cet incessant appel à la miséricorde, qui résonne dans les offices chrétiens comme dans les prières musulmanes et juives, où le pardon divin pour nous est demandé dans le même mouvement que nous accordons le pardon humain aux autres.

> « Prier le pardon divin là où celui de l'homme semble impossible. »

Dans le Coran, Dieu ne pardonne pas aux « associateurs » qui le nient. N'est-ce-pas rejoindre la parole de Jésus maudissant ceux qui scandalisent les petits et pêchent donc contre l'Esprit ? Dans les deux cas, l'homme refusant Dieu se condamne lui-même à se priver du pardon de Dieu.

• LE MARIAGE *(réunion tenue en 2012)*

En nous réjouissant de la présence d'Azzedine Gaci, qui nous a non seulement exposé les diverses positions des musulmans sur le mariage, mais aussi témoigné de sa pratique comme recteur de la mosquée de Villeurbanne, nous avons pu aller au fond d'un sujet concret, qui permet de tester le sérieux du dialogue interreligieux : nos attitudes vis-à-vis du mariage sont-elles compatibles avec le principe, réaffirmé depuis des années dans notre groupe, de la liberté religieuse de tout individu ?

Un contrat civil inscrit dans une religion

Le mariage est un contrat civil, c'est-à dire un engagement de deux parties dans une communauté de vie impliquant des droits et des obligations pour les contractants, mais aussi en ce qui concerne l'éducation des enfants issus de l'union. La religion intervient doublement dans le mariage : elle éclaire ce contrat par une vision de l'homme, de la femme, de la famille et sanctionne ce contrat.

Diversité des sexes et textes saints

Dans la Bible, le livre de la Genèse, au chapitre 2, fournit deux récits de la création incluant la distinction des sexes et l'union des sexes en un couple. Le premier (chap.1, versets 27-28) : *« Dieu créa*

l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa ; homme et femme il les créa ». Le second (chap.2, 18-24) s'achève par *« C'est pourquoi l'homme quitte son père et sa mère et s'attache à sa femme, et ils deviennent une seule chair »*. Le Coran, dans des sourates sur la Création, fait aussi remonter la sexuation à un projet divin respectant les personnes : *« Nous avons donné une dignité à l'être humain »*.

Les rites religieux respectent le mariage civil

Sur cette base d'une union prévue et même souhaitée par Dieu, les diverses traditions institutionnalisent différemment le mariage. Dans la France de 2012, les ministres du culte des trois religions (juif, chrétien, musulman) subordonnent la célébration religieuse du mariage au mariage civil dont les impératifs (consentement, assistance, éducation commune des enfants) ne choquent pas les croyants. Les rites religieux ne retranchent rien du mariage civil, mais lui ajoutent.

> « Les rites religieux ne retranchent rien du mariage civil, mais lui ajoutent. »

L'originalité du mariage catholique comme sacrement

Pour les juifs, musulmans et protestants, un membre du clergé joue le rôle de témoin de l'engagement des époux. Pour les catholiques, le mariage est aussi un sacrement, c'est-à-dire un signe de l'amour de Dieu. Un chrétien le rappelle : dans le mariage catholique, le prêtre n'est pas seulement un témoin. Il atteste que Dieu s'engage aussi dans le mariage de l'homme et de la femme, leur fournissant une aide pour tenir leurs engagements. Cette différence est liée à l'acceptation de la rupture du mariage puis du remariage religieux chez juifs, musulmans et protestants, et son refus actuel de la part du clergé catholique, qui admet tout au plus de constater la nullité d'un mariage religieux, par défaut de consentement ou méprise sur l'engagement de l'un ou l'autre des partenaires. Ceux dont le mariage est jugé nul et non avenu peuvent se marier religieusement à nouveau.

Le mariage interreligieux : un test de la liberté religieuse

Trois acteurs interviennent dans les mariages interreligieux, dits « mixtes » : les autorités religieuses, les entourages familiaux, les conjoints. Leurs points de vue peuvent s'opposer.

La position officielle du clergé catholique de France est nette : une personne

catholique qui épouse une personne non-catholique n'exige pas la conversion du conjoint(e), mais la reconnaissance d'une union « monogame et irrévocable », l'acceptation de la morale monothéiste (amour de Dieu lié à celui du prochain) et surtout l'éducation catholique des enfants (accès au catéchisme, pas de baptême obligatoire des nouveaux nés : choix possible de l'enfant une fois adulte). Dans la mesure où les églises chrétiennes de France (catholiques et protestantes) admettent l'égalité totale de l'homme et de la femme dans le couple, elles acceptent donc la diversité religieuse au sein du couple.

À contrario, les autorités musulmanes distinguent selon les sexes : au nom de l'autorité du mari sur la famille, la religion des enfants sera celle de l'homme. C'est pourquoi les autorités musulmanes acceptent que les enfants soient baptisés lorsqu'une musulmane épouse un chrétien. À l'inverse, elles exigent d'un chrétien qu'il se convertisse à l'islam avant le mariage. C'est pourquoi l'Église catholique exige une déclaration d'intention précisant le respect de la monogamie, de la pratique religieuse et de l'accès des enfants à l'éducation chrétienne. Azzedine Gaci milite à haut niveau pour faire évoluer cette position musulmane, par une fatwa qui autoriserait les mariages interreligieux au nom de la liberté de conscience.

Pour les autorités juives, c'est la femme qui dirige la religion familiale, l'homme célébrant les cultes extérieurs (synagogue) et exerçant la justice religieuse (rabbinat). La religion des enfants sera donc celle de la femme. Toutefois, parce qu'ils craignent des conversions de complaisance de la part de chrétiennes ou de musulmanes, les rabbins imposent une longue et exigeante formation juive avant une conversion. Donc, dans le judaïsme aussi, il n'y a pas de mariage interreligieux au sens strict, c'est-à-dire célébré par un religieux.

> « Les couples composent avec les autorités religieuses et leur entourage. »

Si la position des clergés est uniforme dans l'espace, celle des entourages varie considérablement selon les pays et les milieux sociaux. Cela s'inscrit dans l'évolution inégale de sociétés communautaires et patriarcales vers des sociétés individualistes reconnaissant l'égalité des sexes. Un musulman rappelle que les mariages arrangés, voire forcés, fréquents au Sénégal, sont justifiés par les familles au nom de la religion. À l'inverse, les mariages interreligieux heurtant l'un ou l'autre des entourages conduisent parfois à des ruptures douloureuses entre le couple et le ou les entourages.

Les couples qui ont dû composer avec les autorités religieuses et les entourages

parviennent, la plupart du temps, à gérer leur couple au plan religieux : respect des pratiques de l'un et de l'autre, voire découverte d'une autre religion. Toutefois, avec le temps et les enfants, des conflits peuvent survenir. Comme l'évoque Azzedine Gaci, si le choix du prénom peut aboutir à une neutralisation, très vite, un rite musulman comme la circoncision peut choquer le conjoint non musulman. Plus gravement, un conjoint non pratiquant peut le redevenir et essayer d'imposer sa religion aux enfants, ce qui peut ruiner le couple. C'est donc dans la finalité normale du mariage, la cogestion d'une famille, lieu de l'éducation des enfants, que le mariage interreligieux teste le plus profondément notre attachement à la liberté religieuse.

D'après les émouvantes expériences des couples mixtes présents à notre réunion, chacun doit tenir une double exigence : ne pas renoncer à transmettre sa foi à ses enfants et ne pas l'imposer, ce qui va jusqu'à accepter le choix par l'enfant de la religion du conjoint, voire l'abstention religieuse. Cette éducation bi-confessionnelle relativise les divers rites d'enfance (circoncision, baptême des nouveaux nés) qui n'exigent pas le consentement des enfants. Elle prend des formes infiniment variées selon l'inventivité des couples, allant de l'assistance alternée aux cérémonies des deux religions jusqu'à des prières familiales interreligieuses. Élevés dans un tel respect mutuel entre parents et dans un tel respect de leur liberté, les enfants ne sont pas condamnés au doute, au relativisme, à l'indifférence religieuse. N'ont-ils pas reçu, par l'expérience, la plus belle des leçons d'un amour humain sous le regard de Dieu ?

> « Ne pas renoncer à transmettre sa foi à ses enfants et ne pas l'imposer. »

• LA VIEILLESSE
(réunion tenue en 2012)

Pour amorcer notre dialogue sur le sens du grand âge, une chrétienne a proposé des extraits de la Bible sur la vieillesse dans ses deux aspects, négatif et positif. Un musulman avait cherché dans le Coran des évocations de la vieillesse. Ce thème n'y apparaît pas en tant que tel, englobé dans les considérations sur la vie et la mort, l'ici-bas et l'au-delà. Un autre chrétien trouve des mentions de l'âge, sans discours construit sur la vieillesse, dans les Évangiles et les Actes.

Les atteintes de l'âge

Dans sa dimension physique, la vieillesse, interprétée comme le quatrième âge, celui du très grand âge qui entraîne des

pertes de capacités, est évoquée sans fard par L'Ecclésiaste. Peu à peu, l'autonomie se réduit. Plusieurs évoquent les incapacités mentales, comme la maladie d'Alzheimer qui va jusqu'à miner la personne. Un juif contextualise ce tableau de la vieillesse malheureuse dans l'Ecclésiaste : le discours moralisateur s'adresse à un homme jeune, afin qu'il ne gaspille pas sa jeunesse. Aussi l'auteur l'avertit de la brièveté de la vie et des difficultés de la fin de la vie.

Cependant, s'inquiéter de la mort imminente est aussi une attitude stérilisante, comme l'indique Jésus dans l'Évanglile de Matthieu : ne pas s'inquiéter du lendemain, car *« vous n'ajouterez pas une longueur de coudée à vos vies en vous faisant du souci »*.

Vieillesse et sagesse

Ces atteintes de l'âge peuvent être utilisées positivement. D'abord, elles peuvent être, de la part de la personne âgée, une épuration vers l'essentiel, l'incapacité nous rappelant notre finitude, et nous inciter à nous abandonner à la miséricorde divine en renonçant à nos illusions de toute-puissance. Une chrétienne relit ainsi le passage d'Évangile sur Marthe et Marie, ces deux sœurs qui servent Jésus, la première par l'action, la seconde par l'écoute contemplative. La vieillesse serait ainsi davantage l'âge de la réflexion après l'action. À une époque où nous allons tous trop vite, la lenteur de la vieillesse est une garantie de vérité dans nos relations humaines.

Aimer autrement dans la vieillesse

> « S'abandonner à la miséricorde divine en renonçant à nos illusions de toute-puissance. »

Les infirmités peuvent être l'occasion de redéfinir ses relations avec les autres. Avec le grand âge, l'inversion des relations entre parents et enfants peut aboutir à des situations douloureuses, voire à des maltraitances, ou conduire parfois à un approfondissement de l'amour. Renonçant au pouvoir, le parent peut aimer sans dominer. Renonçant à la crainte, l'enfant peut aimer son parent dans le service, avec respect.

Respecter les anciens

Considérée comme une avancée dans l'âge, la vieillesse peut être synonyme d'expérience, de sagesse. Certes, la Bible ne lie pas automatiquement sagesse et vieillesse, évoquant de jeunes sages et de vieux fous. Jésus et Mahomet sont morts dans la fleur de l'âge, et non dans la vieillesse. Mais la figure de Job renouant avec le bonheur à

la fin de sa vie, entouré de sa descendance, est celle de la fécondité d'une vie à son déclin, qui se réjouit de sa postérité. Dans le monde juif, la longue vie est une récompense divine, et se moquer du vieillard une impiété. On peut aller plus loin, nous dit un musulman : dans les sociétés préindustrielles, pauvres et belliqueuses, celui qui réussit à vivre longtemps est un sage, parce qu'il ne s'est jamais trompé, l'erreur étant mortelle. Aujourd'hui, dans des sociétés où la nouveauté est idolâtrée, ce respect de l'expérience des Anciens décline. Il est utile et nécessaire que nos grandes traditions religieuses le rappelle aux plus jeunes.

> « L'islam fournit des images plus précises que le christianisme ou le judaïsme. »

La vieillesse nous met en face de l'au-delà

Si, comme nous le constatons dans chacune de nos religions, la vieillesse est peut-être plus propice à la méditation religieuse, ce serait par le temps libre de la retraite et la proximité plus évidente de la mort. La vieillesse pose donc la question de l'au-delà. Ici, l'islam fournit des images bien plus précises que le judaïsme et le christianisme. Pour un chiite, les évocations prophétiques des vierges du paradis, offrant comme une seconde vie terrestre parfaite aux élus, auraient un sens pédagogique. Un chrétien rappelle qu'elles ont été utilisées dès l'origine de l'islam par la propagande chrétienne antimusulmane. Pour lui, l'amour qui m'anime ici-bas, qui vient de Dieu, ne mourra pas avec moi, mais s'épanouira. Nous vivrons en Dieu, de manière inimaginable. Une luthérienne évoque avec émotion le cimetière luthérien, appelé « jardin de la paix », qu'elle visitait enfant.

VI. Le dialogue entre communautés

Chacun s'enracine dans une tradition religieuse aujourd'hui incarnée dans des communautés. Si les membres de Fils d'Abraham ne sont pas mandatés par les communautés, ils ne peuvent s'en détourner. Une grande partie de nos réunions consiste en la découverte du fonctionnement de nos communautés. Leurs particularismes révèlent souvent des problèmes communs, comme celui de l'articulation entre la liberté du croyant et sa solidarité communautaire.

« Relancer le dialogue entre chrétiens et musulmans. »

• CONFÉRENCE DE MUSTAPHA CHERIF ET M^GR SANTIER *(hôtel de ville de Lyon, 18 mai 2009)*

Deux acteurs du dialogue « au sommet » entre islam et catholicisme

Les réactions blessées de responsables musulmans au discours de Ratisbonne de Benoît XVI sur la thématique « foi et raison » ont finalement été l'occasion d'une relance du dialogue entre chrétiens et musulmans, cette fois-ci à l'initiative des musulmans. En effet, dans une lettre ouverte intitulée « Common Word », plus de 300 personnalités musulmanes, au premier rang desquelles Mustapha Cherif, ancien ministre algérien de l'Enseignement supérieur, ont invité les responsables chrétiens à un dialogue interreligieux afin de porter un témoignage commun de paix. S'en est suivi à Rome, en novembre 2008, un premier séminaire catholico-musulman auquel participèrent notamment Mustapha Cherif et M^gr Santier, évêque de Créteil, chargé du dialogue interreligieux au sein de la Conférence des évêques de France en tant que président du Conseil pour les relations interreligieuses et les nouveaux courants religieux (2005-2011).

À l'initiative des Fils d'Abraham, plus de 400 personnes se réunirent le lundi 18 mai dans les salons de l'hôtel de ville de Lyon, sous la présidence d'honneur du sénateur-maire Gérard Collomb, pour une conférence-débat autour de ces deux

grands témoins de la nouvelle étape du dialogue islamo-chrétien.

L'espace public laïc permet aux religions d'agir de concert pour le « vivre ensemble »

Dans son allocution inaugurale, Gérard Collomb a resitué l'enjeu politique du dialogue interreligieux : faire participer les religions à l'amélioration du « vivre ensemble ». D'où le soutien actif de la ville de Lyon à des initiatives interreligieuses telles que l'accueil, voici quelques années, d'un rassemblement mondial organisé par la communauté Sant'Egidio. Le premier édile a salué les principes du dialogue interreligieux, faits d'honnêteté dans l'exposé intégral des convictions théologiques, d'humilité croyante dans le partage des expériences spirituelles et d'un engagement social commun pour la justice.

> « Solidarité entre dialogue interreligieux et démocratie. »

Animateur de la rencontre au nom des Fils d'Abraham, François-Régis Lacroix a souligné en retour la solidarité entre dialogue interreligieux et débat démocratique. Dans les deux cas, au-delà des options politiques et des conditionnements sociologiques, il s'agit de tout se dire, dans le respect des personnes, sans exclusive. Le cadre démocratique français facilite le dialogue interreligieux, lequel contribue à son tour à la démocratie. Les origines du séminaire catholico-musulman de 2008, étape d'un très ancien dialogue islamo-chrétien, dépassent l'urgence politique du début du XXI[e] siècle pour plonger jusqu'aux textes fondateurs de chaque tradition.

M[gr] Santier : la coopération pour l'unité du genre humain dans la justice

M[gr] Santier a replacé le dialogue interreligieux dans la mission d'unité des chrétiens. Si l'œcuménisme entre confessions chrétiennes doit répondre à l'injonction évangélique d'unité du témoignage au Christ par le rétablissement de la communion ecclésiale, le dialogue interreligieux entre le christianisme et toutes les autres religions, au premier chef islam et judaïsme, les « deux autres rameaux du tronc abrahamique » selon Mustapha Cherif, vise, lui, à l'unité du genre humain, dans la paix par la justice. Il s'agit donc plutôt de coopération, et non d'un syncrétisme par fusion des traditions ou d'un relativisme, ce qu'approuve Mustapha Cherif. Mais c'est aussi une mission de l'Église, portée par l'Esprit Saint, précisée dans la constitution de Vatican II *Nostra aetate*, réaffirmée par Jean-Paul II en 1985 dans son discours de Casablanca à la jeunesse musulmane, l'invitant alors à « un

témoignage commun sur le sens de Dieu et la dignité de l'homme ». Retraçant son itinéraire personnel d'évêque non spécialiste du dialogue interreligieux, Mgr Santier insiste sur la responsabilité des croyants, même s'ils se croient incompétents. Selon les mots récents du père Roger Michel, artisan de ce dialogue, « le mystère de Dieu appelle à la fraternité ».

Mustapha Cherif : le dialogue s'inscrit dans une réactualisation de l'islam

Mustapha Cherif fait appel lui aussi aux textes fondateurs pour montrer que le dialogue interreligieux n'est pas un bricolage théologique destiné à contrer le « choc des civilisations », mais qu'il se nourrit d'une réactualisation de la tradition islamique. Dans le Coran, le premier mot peut se traduire par « louange » à Dieu et le dernier par « humains ». Cette adresse ultime du Coran, « Vous êtes humains », est à relier aux versets invitant les musulmans à « l'interconnaissance » avec les non-musulmans, dans le respect de la liberté religieuse. Car pour lui, le Dieu du Coran affirme en substance que « les droits de l'homme sont supérieurs à ceux de Dieu », le respect de la créature divine étant une louange supérieure à l'observance des prescriptions religieuses divines. C'est pourquoi il avait été heurté par le discours de Ratisbonne de Benoit XVI où il avait cru entendre l'affirmation d'une incompatibilité entre foi et raison dans l'islam et, par là même, la possibilité d'actes inhumains commis au nom de Dieu. Benoit XVI visait là les dérives de l'islam mais pas l'islam en son cœur. D'où sa lettre ouverte aux responsables chrétiens, signée désormais par plus de 300 intellectuels musulmans, « Parole Commune », pendant musulman du discours de Casablanca. Ce message collectif adressé aux chrétiens reliait le Coran au double commandement d'amour biblique : aimer Dieu et les hommes. Puis sa rencontre avec Benoît XVI a clos la controverse de Ratisbonne. Et c'est pour éclairer les fidèles des deux religions que s'est tenu le séminaire catholico-musulman de Rome, partie d'un dialogue plus vaste incluant les autres confessions chrétiennes.

> « Le mystère de Dieu appelle à la fraternité. »

Les avancées du séminaire de Rome : diversité théologique et solidarité morale

La structure binaire de la « Déclaration finale » du séminaire de Rome reflète sa dynamique : des exposés séparés de la théologie de l'amour, puis des prises de position communes sur les rapports entre les créatures de Dieu. Mgr Santier et Mustapha

Chérif attribuent le succès du séminaire à la franchise des exposés théologiques qui l'ont ouvert. Certains responsables chrétiens craignaient de choquer les musulmans par un exposé du cœur de la foi chrétienne, l'incarnation de l'amour divin dans le Christ. Au contraire, les musulmans présents ont apprécié cette franchise.

De la même façon, les musulmans ont exposé clairement leur conception d'un amour divin transcendant, rappelé à plusieurs reprises par des prophètes dont le dernier d'entre eux est Mahomet. Ces témoignages sans concession ont permis d'identifier accords et désaccords. Ils ont suscité une fraternité de croyants. Pour Mgr Santier, ce ne fut pas une rencontre entre deux entités abstraites, mais entre croyants.

Un Dieu créateur soucieux de ses créatures

Contre certaines interprétations pessimistes de l'islam, Mgr Santier et Mustapha Cherif affirment qu'ils vénèrent le même Dieu créateur soucieux de ses créatures, mais avec des « conceptions différentes » (Mgr Santier), et qu'on ne peut donc pas imputer à une religion la violence commise en son nom. Mustapha Cherif convient que ces visions globalement négatives de l'islam sont crédibilisées par les comportements de certains musulmans, notamment l'obligation pratique de la profession de foi musulmane pour un chrétien épousant une musulmane. Le séminaire a donc très clairement pris position sur les points clés de la coexistence des religions :

- liberté religieuse impliquant l'égalité des droits entre fidèles des diverses religions ;
- liberté de culte public et privé ;
- possibilité de changer de religion ;
- enseignement mutuel.

Perspectives et suites

> « Ne pas imputer à une religion la violence commise en son nom. »

Elles passent d'abord par un comité catholico-musulman permanent chargé de la prévention des conflits par une alerte sur les persécutions, dans un sens ou dans l'autre. Il est aussi chargé de préparer la tenue, dans les deux ans, d'un second séminaire, dans un pays à majorité musulmane cette fois-ci. Un rendez-vous dédié à l'étude d'une morale commune, à l'aide du Décalogue biblique.

Plus largement, il s'agit de transcrire dans les comportements des fidèles et des autorités religieuses, notamment musulmanes, les prises de position du séminaire de Rome : une tâche de longue haleine à laquelle la ferveur d'un musul-

man et d'un chrétien donnent le souffle de la persévérance.

En novembre 2011, à Amman en Jordanie, un second séminaire islamo-catholique, partant du Décalogue biblique, a confirmé celui de Rome, en formulant les points d'accord suivants :

1. Dieu a doté les êtres humains d'une raison à travers laquelle ils peuvent reconnaître la vérité. La reconnaissance de la vérité éclaire nos responsabilités devant Dieu et devant chacun ;
2. la foi est un don de Dieu à travers lequel les êtres humains découvrent qu'ils ont été créés par Dieu et progressent dans Sa connaissance ;
3. le cœur pur est le centre de la personne croyante, où la foi, la raison et la compassion se rencontrent dans l'adoration de Dieu et l'amour du prochain ;
4. la dignité donnée par Dieu aux êtres humains doit être respectée par tous et protégée par la loi.
5. dans le dialogue, les croyants doivent exprimer leur gratitude envers Dieu pour tous Ses dons dans le respect et l'accueil mutuels, en vivant en harmonie avec la création de Dieu.

> « Le bonheur de l'homme est au cœur du message biblique. »

• EST-CE L'HOMME QUI EST AU SERVICE DE LA RELIGION OU EST-CE LA RELIGION QUI EST AU SERVICE DE L'HOMME ?
(rencontre-débat organisée en 2011)

Le père Bernard Devert, fondateur d'Habitat et Humanisme, Ghaleb Bencheikh, président de la Conférence mondiale des religions pour la paix, et le rabbin Philippe Haddad participèrent à cette rencontre-débat. Lors de la préparation de cet événement, la lecture d'un passage du prophète Isaïe (61, 1-3, traduction Association Épiscopale Liturgique Francophone) montre, s'il en était besoin, que le bonheur de l'homme est au cœur du message biblique : *« L'esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction (...) Alors, tous ceux qui pleurent, je les consolerai. Au lieu de la cendre de pénitence, je mettrai sur leur tête le diadème ; ils étaient en deuil, je les parfumerai avec l'huile de joie ; ils étaient dans le désespoir, je leur donnerai des habits de fête. »*

Un catholique choisit deux angles complémentaires :

- le constat objectif que pourrait dresser sur les usages et abus du fait religieux n'importe qui sur n'importe quelle religion en France ;
- le vécu subjectif d'un croyant chrétien

catholique qui concilie dans sa foi service de l'homme et service de Dieu.

Pour sauver sa religion du cléricalisme : raison et conscience

D'abord, du point de vue de l'observateur extérieur au fait religieux, c'est la nature même de la religion qui ouvre à des usages bénéfiques et des abus. Si l'on s'en tient à la vision commune de la religion comme ouverture vers un au-delà de l'homme, qui l'aide à vivre, en relisant sa vie à la lueur d'une foi, consolidée par des pratiques rituelles et vérifiée dans un comportement moral, le caractère non scientifique de la religion permet l'instrumentalisation d'une religion par ses ministres, dans un objectif de pouvoir, qui dégrade les fidèles en esclaves d'un faux Dieu. C'est alors le cléricalisme sous toutes ses formes, celui du clergé proprement dit comme celui des militants fanatisés.

> « Vision commune de la religion comme ouverture vers un au-delà de l'homme. »

Face à ces dérives, sans cesse renaissantes, deux critiques sont salutaires. Premièrement, l'acceptation par chaque religion de sa confrontation avec la rationalité laïque, particulièrement l'exégèse historique de ses textes saints. Ensuite, au sein de chaque religion, la revendication de la liberté de conscience du croyant, lequel ne doit pas se laisser infantiliser mais vérifier que sa religion le fait grandir en humanité.

La vérité est service

Adoptant ensuite le point de vue intérieur du croyant en dialogue avec Dieu, l'intervenant essaie de montrer comment la relation de foi en Dieu dépasse la contradiction entre l'obéissance à la révélation divine et la liberté de la conscience humaine. En premier lieu, les textes fondateurs chrétiens affirment sans ambiguïté que le service de l'homme est le critère de vérité de l'engagement religieux. Ainsi, la Première Épître de Jean, IX, 20-21 : *« Si quelqu'un dit : j'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur ; car celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? »*

Puis, dans l'Évangile de Matthieu (XXII, 1-12), Jésus met en garde contre le cléricalisme, en dénonçant l'association de l'hypocrisie et de l'appétit de pouvoir chez les notables religieux : *« Ils disent et ne font pas. Ils lient de pesants fardeaux et en chargent les épaules des gens ; mais eux-mêmes ne veulent pas les remuer du doigt (…) Ne donnez à personne sur terre le nom de Père, car vous n'avez qu'un seul Père, celui qui est aux cieux… »*

S'engage alors un tour de table. Un musulman, entrelaçant citations du Coran et commentaires spirituels, insiste sur la soumission du croyant à la volonté divine, qui doit être sans restriction car les « demi-croyants » tombent dans l'hypocrisie, notamment le divorce entre le respect des prescriptions rituelles et les infractions à la morale sociale, par exemple l'exploitation de la misère des autres. Cette soumission à la volonté divine se confond à la soumission à sa propre raison, éclairée par Dieu, en lutte contre les passions mauvaises : une libération de l'homme et non un asservissement.

Un musulman rappelle l'urgence, sur un plan plus social et politique, d'une meilleure organisation interne des musulmans en France, notamment pour mieux gérer des défis à la coexistence pacifique des religions. Parmi eux : le prosélytisme indélicat de certains néophytes ou la plus ferme condamnation des dérives sectaires, notamment les persécutions des chrétiens en terre d'Islam. Un autre musulman synthétise : l'homme est responsable de ses actes. Il faut aimer l'autre avant même de se demander quelle est sa couleur de peau et sa foi. Dans la droiture du cœur, les arguties cèdent face à un choix : servir ou se servir de l'homme.

> « Il faut aimer l'autre avant de se demander quelle est sa couleur de peau et sa foi. »

Une luthérienne puise dans le catéchisme de Luther (1529) quelques citations scripturaires qui reprennent les deux pôles de la vie du croyant. En premier, demander à Dieu l'intelligence de ses commandements, à déchiffrer dans l'esprit et non à recevoir comme des ordres de supérieurs à appliquer (Psaume 110, 19 : *« Ne me cache pas tes commandements »* ; verset 93 : *« Donne-moi l'intelligence pour que j'apprenne tes commandements »*). En second, découvrir l'identité ultime entre l'amour de Dieu et l'amour du prochain (Matthieu, XXII, 37-39 : *« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu (…) Voici le premier commandement. Le second, qui lui est semblable : tu aimeras ton prochain comme toi-même »*) Une catholique situe la croyance chrétienne dans l'incarnation divine en Jésus dans cette perspective : c'est en aimant quotidiennement les hommes concrets que le chrétien applique le premier commandement d'aimer Dieu.

Un catholique renchérit en rappelant le jugement de la fin des temps selon Jésus : seront sauvés non pas ceux qui ont proclamé la foi en Dieu, mais ceux qui auront agi pour le service des hommes, car Jésus s'identifie au plus faible des hommes. Au nom des juifs absents à cette réunion, il rappelle que l'identité de l'amour de Dieu et de

l'amour des hommes était proclamée dans le Lévitique, XIX, 18 : aimer Dieu, c'est faire sa volonté, qui est que nous servions les hommes. Deux catholiques relient ce service de l'homme par la religion à l'aspiration universelle des hommes au bonheur : en quoi la religion nous rend-elle plus heureux ?

• QU'EST-CE QUI EST SACRÉ ?
(réunion tenue en 2013)

Dans le judaïsme, le mot *Quadesh* est traduit plutôt par saint que par sacré ou prescription sacrée. Tous les interdits ne sont pas sacrés, c'est-à-dire inviolables. Le sacré concerne l'essentiel : la préservation de la relation entre Dieu et l'homme. Ainsi est-il interdit de nommer l'Éternel pour ne pas l'idolâtrer, interdit aussi de brûler une Torah qui doit être enterré comme un être humain, interdit surtout de toucher à l'intégrité de l'homme fait à l'image de Dieu, d'où l'interdiction de tuer. Les autres prescriptions rituelles sont subordonnées : un malade à la piété scrupuleuse peut ainsi être contraint par les médecins juifs à rompre le repos du shabbah pour se faire soigner ; à l'inverse, la mort volontaire par martyr est proscrite car elle détruit l'intégrité de l'individu. De même, le christianisme et l'islam conditionnent les prescriptions cultuelles au service des autres. Toutefois, le non-respect des pratiques rituelles des autres religions, tant qu'elles n'offensent pas la dignité humaine, sont ressenties comme profondément humiliantes : nos chemins vers le sacré sont piétinés, même si Dieu est au-dessus des injures. Si l'on considère les textes saints fondateurs de nos religions, en quoi sont-ils sacrés ? Le consensus se fait sur le respect physique des textes, donc sur l'interdiction de les modifier. Mais, comme l'indique un protestant, une lecture historico-critique des textes n'est pas pour autant une désacralisation. Elle ne nie pas leur sainteté, c'est-à-dire leur capacité à nous relier à Dieu, le seul Saint.

« Le dialogue interreligieux, un des premiers témoignages de la bonté de Dieu pour l'homme. »

À l'opposé, une pratique du sacré se confondant avec une terreur panique de la punition divine en cas de violation de l'interdit autorise toutes les dérives cléricales. Le sacré est alors manipulé par les pouvoirs, ce qui va jusqu'au paradoxe de tuer un homme pour sacrilège, comme si la créature insultant le créateur ou méprisant les objets consacrés avait un quelconque impact sur Dieu.

VII. Établir de saines relations entre religion et vie de la cité

Trop souvent, les manipulations politiques de la religion par un pouvoir en place, avec la complicité d'hommes de religion en quête de privilèges, ont abouti et aboutissent encore à des discriminations entre citoyens, voire à des conflits politiques graves. Vers 1880, Jules Ferry, l'un des fondateurs de la République française, jugea préférable de cantonner notre vie religieuse à une sphère privée. D'où, en France, cette séparation assez étanche entre notre vie de croyant et notre vie de citoyens.

Notre groupe a assez vite été animé par une volonté de réhabiliter le rôle des croyances et engagements religieux dans la vie de la cité. Nous souffrions, en 1993 comme aujourd'hui, de l'incontestable mauvaise réputation politique des croyants, alimentée par le renouveau des intégrismes. Nous ressentions très profondément le contraste entre nos aspirations religieuses à la fraternité universelle et l'association des religions à la violence.

« Réhabiliter le rôle de l'engagement religieux dans la vie de la cité. »

Au fil des réunions, notre réflexion s'est approfondie, de la critique des intégristes à l'autocritique de nos propres insuffisances de croyants. Elle passa d'abord par une apologie de notre régime français de laïcité, défenseur de la liberté religieuse dans l'égalité civique. Puis nous avons scruté nos diverses traditions pour y percevoir les causes internes de dérives violentes, qui ne se réduisent pas forcément à des collusions avec le pouvoir politique.

Au final, il nous faut admettre que la coexistence politique des religions suppose de la part des croyants une remise en question plus ou moins poussée pour faire de chacun un témoin crédible, ou du moins audible.

• DÉMOCRATIE ET RELIGION

(réunion tenue en 2004)

Le consensus s'affirme autour de l'approbation de la démocratie à l'occidentale dans sa forme actuelle : souveraineté du

peuple, libertés individuelles garanties, dont celle de pratiquer ou non la religion de son choix et de la manière dont on l'entend. Pour les religions, la démocratie serait le meilleur régime, assurant non seulement leur coexistence pacifique mais encore leurs évolutions internes. À l'inverse, les grandes traditions religieuses peuvent assumer la démocratie en se fondant tant sur la raison naturelle universelle que sur leurs révélations particulières, notamment les récits des origines sur la création d'un homme intellectuellement libre car échappant à toutes les idoles.

La démocratie interroge les religions, particulièrement l'interprétation des textes saints par les hiérarchies religieuses et les pratiquants. Appliquer le principe démocratique aux communautés religieuses, ce n'est pas nier la révélation divine transmise par des textes et commentée par des exégètes qualifiés, mais fonder l'authenticité de la religion sur l'approbation par la conscience individuelle de chaque croyant des interprétations doctrinales et consignes morales en cours dans chacune de nos communautés. Le nœud des relations entre démocratie et religion serait donc la lecture des textes saints : réservés à certains dans la communauté ou proposés à tous, livrés à un débat d'interprétations dans le respect de leur mystère divin ou bien confisqués par des idéologues.

> « Consensus autour de l'approbation de la démocratie à l'occidentale. »

De l'avis même des musulmans, la mue démocratique de l'islam est moins avancée que celle du christianisme. Elle est amorcée, mais violemment contestée par les intégristes, leur violence se tournant en priorité contre la conscience individuelle des musulmans.

Le débat a porté plusieurs fois sur l'interprétation même du mot *islam* dans le sens de « soumission à Dieu ». Contre la caricature d'un islam où l'individu serait esclave de Dieu, abdiquant toute conscience individuelle, mûr donc pour une manipulation cléricale, nous retenons l'idée que, dans l'islam comme dans le christianisme et le judaïsme, le croyant est « soumis » par l'amour entre lui et son Dieu et non par l'aveuglement volontaire du serf.

• LA LAÏCITÉ FRANÇAISE
(réunion tenue en 2005)

La laïcité, condition de notre dialogue interreligieux

Le mot de laïcité est chargé de sens positifs assez largement partagés par les membres du groupe. Réapparaît un

consensus souvent constaté entre nous sur les vertus de la laïcité au sens de neutralité religieuse de l'État (gouvernement, lois, tribunaux). Elle garantit l'égalité des religions, la liberté de conscience et de culte, rendant possibles les changements de religion et les mariages mixtes, interdisant la discrimination entre citoyens du fait de leurs identités religieuses.

Il existe toutefois un écart entre l'idéal et la pratique, lequel se traduit plus particulièrement par des discriminations légales ou illégales envers les musulmans. La laïcité est une conquête à perfectionner. Cette coexistence des religions dans un espace public neutralisé, donc commun, est justifiée par nos traditions religieuses. Juifs, chrétiens et musulmans, nous constatons que notre lecture de la Bible, du Coran et des Évangiles ne nous autorise pas à faire de notre foi la loi de la cité, de fonder un État où les membres de notre communauté religieuse seraient privilégiés. Nous nous démarquons des fondamentalistes qui fondent directement le régime politique sur une religion.

> « Se démarquer des fondamentalistes qui fondent le régime politique sur une religion. »

Les origines pluriséculaires de la laïcité en France

Le débat a été surtout historique, pour resituer la laïcité en France dans une tradition française, afin de la partager avec des musulmans installés souvent longtemps après la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905. La laïcité plonge loin dans l'histoire de France. Elle vient des chrétiens eux-mêmes, qui avaient souffert des abus de l'intervention du pouvoir royal dans la vie intérieure de l'Église : guerres de religion (1560 à 1715) conclues avec la tolérance à l'égard des protestants, de fait en 1715 (fin des persécutions), de droit en 1788 (droits civils accordés aux protestants) ; crise janséniste sous Louis XIV et Louis XV qui a opposé deux camps catholiques sur des questions aussi fondamentales que celle du salut.

Au long du XVIII^{e} siècle, les philosophes des Lumières se détachent nettement du christianisme, au profit le plus souvent d'une religion naturelle sans tradition. Ils théorisent la laïcité comme garantie de la liberté de pensée et de la paix civile. Après la Révolution française, l'État a accordé des droits particuliers au catholicisme, au protestantisme calviniste et au judaïsme. En échange du financement public des lieux de culte et des salaires des ministres du culte (prêtres, pasteurs, rabbins), il se réservait un droit de regard sur la nomination des chefs du clergé et exigeait d'eux une rigoureuse loyauté politique. Les autres confessions,

chrétiennes ou non, dépourvues de privilèges et absentes de l'espace public, étaient financées par les fidèles. Alors très peu présent en France métropolitaine, l'islam ne fut pas reconnu.

La fondation de la laïcité de l'État autour de 1905

Placée sous le régime du Concordat de 1804, la France de 1880 était semi-laïque. Toutefois, les partisans de la République développèrent de 1880 à 1900 une vision plus fermée de la laïcité, hostile à toute religion révélée. Les raisons étaient principalement politiques : depuis les années 1870, l'Église catholique était devenue une monarchie quasi absolue plus ou moins hostile à la démocratie républicaine.

> « Des zones de conflit subsistent entre certaines valeurs religieuses et la loi de la cité. »

Après des affrontements très vifs, marqués notamment par une grande querelle scolaire et l'interdiction des ordres religieux catholiques, la loi de 1905 amorça un apaisement. L'État cessait de payer les salaires des ministres du culte, mais les collectivités locales propriétaires des lieux de culte les louaient gratuitement aux communautés religieuses, lesquelles pouvaient s'organiser librement. Tout signe religieux disparaissait de la sphère publique.

L'apaisement de la laïcité, de 1914 aux années 1980

À partir de la guerre de 1914, qui a réconcilié laïcs et cléricaux dans les tranchées, une détente s'opère vers une laïcité d'ouverture, fondée sur le respect mutuel de l'autorité religieuse et du pouvoir politique. Le pouvoir politique renonce à régenter les consciences. En échange, le pouvoir religieux renonce à agir directement sur la politique. Aujourd'hui, Églises et État s'accordent dans la reconnaissance de la démocratie libérale, compromis entre liberté d'expression de sa propre religion et protection de ses concitoyens contre le prosélytisme au sens de « pression propagandiste violant la liberté de conscience ».

Toutefois, des zones de conflits subsistent entre certaines valeurs religieuses et la loi de la cité : sur l'éducation des enfants avec la question des écoles religieuses tolérées mais jugées par certains comme sectaires d'un point de vue sociologique, quand d'autres les considèrent inséparables de la proposition de la foi ; sur la bioéthique avec la question du statut de l'embryon…

Par l'objection de conscience des médecins, la loi sur l'IVG de 1975 a ménagé

un compromis entre respect de la loi et respect des consciences. Le Conseil d'État, par sa jurisprudence, actualise régulièrement notre législation religieuse, ce qui dispense d'une réforme de la loi de 1905.

Protestants et juifs intégrés à la laïcité

Si la laïcité s'est construite dans un affrontement entre Église catholique et État, elle a davantage été portée et souhaitée par la tradition protestante française. Au XIX[e] siècle, la laïcité fut d'abord la condition d'une liberté religieuse des protestants. Au XX[e] siècle, la laïcité des protestants se fait plus philosophique. Dans un processus de sécularisation, le monde échappe à la religion. La foi fournit désormais moins de réponses s'imposant à tous comme des modèles de société.

> « Les pouvoirs publics intègrent l'islam par des ajustements. »

L'organisation consistoriale du judaïsme en France et en Europe est due largement à l'œuvre de Napoléon, les juifs ayant accepté cette structuration hiérarchique comme prix de leur émancipation civique.

L'émergence de l'islam en France : nouveau défi pour la laïcité

L'organisation d'un culte public musulman en France à partir des années 1980 a remis en question l'équilibre trouvé entre l'État et les religions catholique, protestante et judaïque. Les musulmans exigent l'égalité concrète des droits avec les autres religions, ne serait-ce que pour pouvoir s'intégrer dans la laïcité, le sentiment d'une discrimination nourrissant le séparatisme communautaire. Coopérant avec les responsables locaux musulmans, les pouvoirs publics intègrent l'islam dans notre laïcité par des ajustements plus que des remises en cause des lois de 1880-1905.

Le débat sur le financement des lieux de culte musulmans

Comme les associations cultuelles chrétiennes ou juives, les associations cultuelles musulmanes reconnues par l'État bénéficient elles aussi de déductions fiscales. Elles aussi ne peuvent recevoir de subventions, ni pour l'édification ni pour l'entretien des bâtiments du culte.

Contre l'argument qui justifie la gratuité de l'occupation des bâtiments religieux antérieurs à 1905 par l'héritage pluriséculaire des pratiquants qui les ont financés, les musulmans rappellent qu'ils paient des impôts locaux, subventionnant donc les anciens cultes. En pratique, la difficulté de financer des lieux de culte décents et sûrs, pour des communautés globalement

pauvres, est contournée par les donations étrangères et par le recours à des associations culturelles jumelles, subventionnées par les collectivités locales. Le débat porte aussi sur la formation des imams, actuellement plus souvent assurée à l'étranger par des courants intégristes non-laïcs. Cette réalité accentue la difficulté de construire un islam de France qui s'adapterait de lui-même à la société française. En 2004, la seule femme élue au Conseil Représentatif du Culte Musulman a démissionné.

L'intégration laïque de l'islam est en cours

D'autres problèmes concrets sont en voie de règlement :

- création de carrés musulmans dans les cimetières pour éviter le rapatriement des dépouilles hors de France ;
- organisation des abattages rituels pour concilier hygiène, droits des animaux et respect du culte ;
- rappel des règles laïques du service public comme l'interdiction du voile sur les photographies d'identité ou l'interdiction de choisir le sexe de son médecin à l'hôpital.

« Dieu veut unir les religions pour le service de l'humanité. »

« Dieu veut unir les religions pour le service de l'humanité, sans faire de différences entre religions, pour vivre en paix et sérénité », nous rappelle l'imam de Saint-Fons.

• LA VIOLENCE À L'INTÉRIEUR DE NOS TRADITIONS RELIGIEUSES

(réunion tenue en 2010)

Moïse, Mahomet et Jésus dans leur contexte historique

Dans la tradition musulmane, Dieu rappelle l'humanité à la soumission envers Dieu à travers un homme. Celui-ci vit dans une Arabie païenne, non soumise à l'Empire romain d'Orient (Byzance), divisée en tribus et clans qui se font la guerre. Il y fonde une secte monothéiste. Pourtant, le clan de Mahomet n'arrive pas à le défendre contre le clan le plus puissant de La Mecque. Le monothéisme menaçait en effet de ruiner La Mecque, lieu de pèlerinage païen. Mahomet fuit à Médine (Hégire) et y fonde un État musulman. Il doit réglementer la violence, interne et externe, comme législateur et chef de guerre (le petit *djihad* : une des formes légales de la guerre contre les non-musulmans).

Versets « légers » acceptant la violence ou « lourds » recommandant le dialogue

Mahomet aurait fait son apprentissage de chef dans la conduite et la défense des caravanes marchandes. Le conflit entre

Mahomet et le clan dominant de la Mecque s'inscrirait aussi dans un vieux conflit entre spécialistes du spirituel et chefs politiques, aggravé par la prédication monothéiste. Dans le monde musulman actuel, les partisans de la violence ont donc beau jeu de citer les versets « légers » acceptant la violence tout en passant sous silence les versets « lourds », bien plus nombreux, qui recommandent le dialogue pacifique.

Sourate IX. 29 ; exemple de verset « léger », justifiant la guerre de conquête au nom de l'imposition de la loi islamique à toute une population, musulmane ou non, chrétiens et juifs étant réduits au statut d' « inférieurs protégés » ou *dhimmi* : *« Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu ni au Jour dernier, ni n'interdisent ce qu'interdisent Dieu et Son Envoyé, et qui, parmi ceux qui ont reçu l'Écriture, ne suivent pas la religion du Vrai – et cela jusqu'à ce qu'ils paient d'un seul mouvement une capitation en signe d'humilité »* (traduction J. Berque, éd. Albin Michel).

Sourate XXII ; verset 39, exemple de verset « lourd » ne justifiant que la guerre défensive : *« Permission est donnée à ceux qui combattent pour avoir subi l'iniquité. »*

Sourate II, 256 ; autre verset utilisé au service de la liberté religieuse, mais ne s'appliquant à l'origine qu'au seul cas de la liberté de se convertir ou non à l'islam, condamnant donc la conversion forcée à l'islam ; la formule initiale étant aujourd'hui détachée par les musulmans laïcs pour justifier la liberté de quitter l'islam ou apostasie : *« Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, celui qui est infidèle aux idoles et croit en Dieu s'est saisi de l'anse la plus solide et sans fêlure. Et Allah est Audient et Omniscient. »*

> « Comme les autres, le peuple juif est confronté à la guerre, juste et injuste. »

La « vraie » paix, espérance messianique

Dans la tradition juive, Dieu fait alliance avec tout un peuple à travers ses chefs (Abraham, Moïse…). Comme les autres, ce peuple est confronté à la guerre (juste/injuste), la paix humaine étant une trêve entre les guerres, la vraie paix restant une espérance messianique. Les juifs d'avant la diaspora ont donc mené de très dures guerres pour résister à la paganisation, dont la révolte des rois juifs hasmonéens contre l'empire grec des Séleucides au II^e^ siècle av. J.-C., célébrée à Hanuka.

Une chrétienne ajoute que lorsque le peuple refuse de pratiquer la violence pour ne pas succomber au paganisme, c'est Dieu qui pratique la violence défensive : thème à reprendre car contredisant l'idée com-

mune actuelle d'un Dieu non violent. Dans une perspective plus sociologique, la mise à mort de Jésus par une partie des élites juives s'expliquerait par une réaction cléricale face à un réformateur du judaïsme. Jésus n'est pas né dans la noblesse cléricale des Saduccéens, et il aurait suscité leur haine mortelle en proposant l'abolition des sacrifices matériels (les marchands chassés hors du Temple) dans le prolongement de la suppression des sacrifices, ce qui aurait conduit à une révolution sociale.

Progrès politique et message religieux

Le débat s'oriente alors vers une question transversale plus large : les rapports entre le progrès politique, à savoir l'instauration d'un État de droit, et les messages des fondateurs des grandes religions.

Pour certains, il y a concordance chronologique et soutien mutuel entre eux, sur le très long terme, depuis la haute Antiquité. On peut ainsi replacer la prédication anti-violente des monothéismes dans un contexte plus vaste de régulation de la violence par l'État de droit inauguré par le roi-législateur Hammourabi à Babylone en 1750 av. J.-C. Le monothéisme aussi est plus ancien que Moïse, en témoigne l'expérience brève de religion solaire d'État instituée par Akhenaton (hénothéisme). Plus récemment, on peut estimer que la démocratisation pacifie : à l'ère des chefs poussant leurs peuples à la guerre succèderait celle de citoyens informés, conscients de l'inefficacité de la violence pour résoudre les conflits. La loi de l'amour (donner sans exiger en retour) serait la voie de la pacification, déjà empruntée par l'humanité. Les espoirs placés dans une protection internationale du droit, notamment par l'ONU, s'inscrivent dans cette perspective.

> « Lors de la Semaine Sainte, Jésus refuse la violence. »

Jésus est le sujet civil d'un Empire romain qui a vassalisé son peuple et repoussé la violence aux frontières. Jésus est contemporain de la Pax Romana d'Auguste et Tibère. Lors de sa vie publique, il est chef de secte, sans aucune responsabilité politique. Lors de la Semaine Sainte, il refuse la violence : au Jardin des Oliviers il fait rengainer l'épée de son serviteur qui s'opposait à son arrestation. Aurait-il pu mener la guerre d'indépendance des juifs ? Il n'existe pas de modèle de violence juste dans l'Évangile, au contraire des conseils de non violence : tendre l'autre joue.

Un seul texte évangélique fondant une réflexion sur la guerre est cité : Jean le Baptiste, qui précède Jésus, enjoint aux soldats de respecter leurs devoir d'État en n'uti-

lisant pas la violence à leur profit (extorsions, maltraitances). Le Baptiste ne leur demande pas de quitter leur métier de soldat. Toutefois, pour les chrétiens comme pour Jésus, la Bible juive est accomplie et non abolie. Toutes les figures juives de la violence juste ont été reprises. Jésus lui-même a prié les Psaumes de David, dont certains sont violents.

Quant à la phrase de Matthieu (10, 34-36) : *« Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée. Car je suis venu mettre la division entre l'homme et son père, entre la fille et sa mère, entre la belle-fille et sa belle-mère ; et l'homme aura pour ennemis les gens de sa maison »*, sa traduction courante comporte une inexactitude. Le dernier mot ne signifie pas « épée », qui renvoie au glaive du justicier et du soldat, mais « couteau », c'est-à-dire la division, par le dépassement des fraternités familiales par une fraternité plus vaste, le détachement.

> « L'Andalousie de Cordoue est souvent citée en exemple par ceux qui militent pour la coexistence religieuse. »

• L'ANDALOUSIE, UN PARADIS PERDU ?
(conférence tenue le 24/01/2007)

Compte-rendu d'une conférence publique donnée par l'historienne Eliette Van-Haelen au temple de la rue Lanterne.

« Comment expliquer que dans le califat de Cordoue, un État musulman qui couvrait la majorité de l'Espagne du VIII^e^ au XI^e^ siècle, les trois religions monothéistes aient pu cohabiter assez harmonieusement, permettant en particulier aux intellectuels de partager leurs savoirs et interrogations ? À tel point que l'Andalousie de Cordoue est souvent citée en exemple, voire en modèle, par ceux qui militent aujourd'hui pour la coexistence religieuse, particulièrement par les musulmans. En Andalousie se serait alors combinés l'intérêt de monarques éclairés et la confluence de traditions intellectuelles critiques pour permettre l'instauration d'un vivre ensemble.

L'intérêt d'État des monarques musulmans de Cordoue leur conseillait de bien traiter les considérables minorités juives et chrétiennes d'Andalousie. En effet, en guerre avec les autres États musulmans d'Afrique et d'Orient, ils craignaient une alliance des minorités non musulmanes avec les États chrétiens du nord de l'Espagne, minorités qui, en outre, payaient un impôt spécial pesant sur les « gens du livre ». Sans accorder l'égalité des droits aux juifs et chrétiens, notamment en les écartant des fonctions militaires, les califes de Cordoue respectèrent leurs lieux

de culte et les engagèrent comme fonctionnaires civils. Cet équilibre prit fin au cours du XI^e siècle, lorsque le califat fut victime de luttes internes entre princes musulmans puis envahi par les fanatiques berbères. Les chrétiens furent alors persécutés. Les rébellions qui s'ensuivirent facilitèrent la reconquête chrétienne, le territoire musulman se réduisant dès 1212 à l'émirat de Grenade.

Opposés politiquement aux États musulmans d'Orient, les califes de Cordoue n'isolèrent pas pour autant Cordoue des foyers culturels orientaux. Bien au contraire, alors qu'à Bagdad la répression religieuse s'abattait tant sur les mystiques qui dénonçaient l'idôlatrisation du pouvoir du calife que sur les intellectuels souhaitant interpréter rationnellement le Coran, un calife de Cordoue comme Al Hakam II avait rassemblé vers 976 une bibliothèque de près de 400 000 volumes, sans doute la plus riche du monde. Elle était utilisée par des savants grecs byzantins, arabes de Syrie et perses.

La tradition philosophique aristotélicienne, qui confondait les personnes d'Aristote, un païen matérialiste du III^e siècle av. J.-C. avec Plotin, son commentateur chrétien idéaliste du III^e siècle ap. J.-C., était partagée par juifs, chrétiens et musulmans. Or, elle se fondait sur une concordance entre foi et raison, les deux modes d'accès complémentaires à la vérité. Ceci encouragea l'échange d'informations entre savants des trois religions, notamment par des traductions, dans les domaines profanes comme la philosophie antique ou la médecine, mais aussi dans l'exégèse des textes saints. C'est donc en partie par Cordoue que l'Occident latin redécouvrit l'interrogation intellectuelle qui devait nourrir les grands débats parisiens des XII^e et XIII^e siècles avec Abélard puis Thomas d'Aquin. Deux figures intellectuelles de Cordoue sont devenues légendaires : le musulman Averroes qui dut s'exiler à Marrakech pour fuir la répression religieuse, y mourant en 1198 ; le juifs Maimonide qui se réfugia au Caire, et dont on disait qu'il « parlait en arabe, priait en hébreu, pensait en grec ».

> « La tradition philosophique aristotélicienne se fondait sur une concordance entre foi et raison »

Une coexistence au quotidien

Certes, ces échanges érudits ne concernaient qu'une petite élite d'intellectuels de cour, mais l'attitude des élites influençait celle des masses, d'où au quotidien une coexistence assez poussée. Des médecins juifs se rendaient ainsi au chevet des malades musulmans. Un chrétien allait écouter un rabbin célèbre, un juif rendait la pareille pour un sermonneur réputé. Les grandes

fêtes étaient célébrées par toute la population, comme Noël. Nous ne savons pas réellement comment les habitants percevaient cette coexistence. Mais elle facilitait la vie commune, engendrait ordre et prospérité.

Brisée aux XII^e^ et XIII^e^ siècles par la confrontation d'un islam figé dans l'orthodoxie et d'un Occident en reconquête, la coexistence religieuse en Andalousie du VIII^e^ au X^e^ siècle nous est encore précieuse aujourd'hui. Elle n'est pas un modèle politique puisque les musulmans étaient seuls au pouvoir, mais elle montre que la bonne entente entre communautés et la liberté intellectuelle sont liées et que, à l'inverse, l'association entre dogmatisme et répression ne peut être que funeste. Elle fut aussi l'un des canaux de transmission de cette grande tradition de pensée critique, issue de la philosophie grecque, toujours au travail dans nos trois religions monothéistes, pour ne pas opposer ni subordonner, mais bien plutôt distinguer et concilier la foi et la raison.»

• LE DÉCALOGUE, RÉFÉRENCE BIBLIQUE POUR LE DIALOGUE INTER-RELIGIEUX *(réunion tenue en 2010)*

Un juif a d'abord replacé le Décalogue dans son contexte du livre de l'Exode, le deuxième de la Bible après celui de la Genèse : les hébreux réfugiés puis asservis en Égypte, la vie exceptionnelle de Moïse, enfant juif élevé à la cour du Pharaon se faisant l'avocat de son peuple, la sortie des juifs dans l'urgence à la suite des plaies d'Égypte, puis la Pâque, c'est-à-dire le grand Passage de la « mer des roseaux » entre l'Égypte et la péninsule du Sinaï, lorsque l'armée de Pharaon lancée à la poursuite des fugitifs est engloutie. Une fois au désert, Moïse reçoit par deux fois de Dieu, au sommet du mont Sinaï, des paroles de vie : ce qui permettra au peuple de bien vivre, avec son Dieu et entre les hommes.

> « Les juifs s'estiment dépositaires du Décalogue, non propriétaires. »

Puis nous avons lu et commenté ensemble chacune des dix paroles du Décalogue. Les juifs actuels s'estiment les dépositaires et non les propriétaires de ce texte écrit en hébreu. Ils le commentent pour eux dans le texte original hébraïque, mais acceptent de le traduire pour les non juifs, ces traductions assez diverses formant, malgré leurs imperfections, une base de dialogue. En voici l'une des traductions, issue de la Traduction œcuménique de la Bible, commune aux chrétiens catholiques, orthodoxes et protestants (Exode 20, 1-17) :

« Et Dieu prononça toutes ces paroles :

« C'est moi le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir de la maison d'Egypte, de la maison de servitude.

Tu n'auras pas d'autres dieux face à moi.

Tu ne te feras pas d'idole, ni rien qui ait la forme de ce qui se trouve au ciel là-haut, sur terre ici-bas ou dans les eaux sous la terre. Tu ne te prosterneras pas devant ces dieux et tu ne les serviras pas, car c'est moi le Seigneur, ton Dieu, un Dieu jaloux, poursuivant la faute des pères chez les fils sur trois et quatre générations- s'ils me haïssent mais prouvant sa fidélité à des milliers de générations- si elles m'aiment et gardent mes commandements.

Tu ne prononceras pas à tort le nom du Seigneur ton Dieu, car le Seigneur n'acquitte pas celui qui prononce son nom à tort.

Que du jour du sabbat on fasse un mémorial en le tenant pour sacré. Tu travailleras six jours, faisant tout ton ouvrage, mais le septième jour, c'est le sabbat du Seigneur, ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, pas plus que ton serviteur, ta servante, tes bêtes ou l'émigré que tu as dans tes villes. Car en six jours, le Seigneur a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a consacré.

Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que te donne le Seigneur, ton Dieu.

Tu ne commettras pas de meurtre.

Tu ne commettras pas d'adultère.

Tu ne commettras pas de rapt.

Tu ne témoigneras pas faussement contre ton prochain.

Tu n'auras pas de visées sur la maison de ton prochain. Tu n'auras de visées ni sur la femme de ton prochain, ni sur son serviteur, sa servante, son bœuf ou son âne, ni sur rien qui appartienne à ton prochain. »

Des commandements pour tout homme

> « Le sabbat n'est pas fait pour nuire à l'homme, mais pour qu'il se repose. »

Comme nous le fait remarquer l'intervenant, les cinq premières paroles concernent les relations du peuple avec son Dieu, centrées sur le rejet de l'idolâtrie, alors dominante, comme le rappelle l'épisode contemporain du Veau d'Or. Quand au sabbat, il n'est pas fait pour nuire à l'homme, mais pour qu'il se repose, son extension aux non juifs domestiques des juifs étant en leur faveur. Si ces cinq premiers commandements peuvent être entendus par tous les monothéistes, les chrétiens ayant déplacé le sabbat le jour du dimanche, les musulmans sanctifiant le vendredi, qu'ont-ils alors à dire aux non monothéistes ?

Les cinq commandements suivants dessinent une morale élémentaire, garante du bien vivre ensemble. Un chrétien fait re-

marquer qu'elles sont contemporaines ou postérieures aux premières formes d'un État de droit, régulateur de la violence, tel que le code d'Hammourabi en Mésopotamie. Selon l'intervenant, ces commandements peuvent s'appliquer à tous les hommes. L'interdiction du meurtre a fait débat chez les chrétiens depuis des siècles : interdiction de la violence privée injuste ou bien condamnation de tout homicide, y compris lors des guerres ou en cas de légitime défense ? C'est la première interprétation qui s'est d'abord imposée chez les juifs, puis chez les chrétiens au cours des siècles.

Piété et justice coraniques

Un musulman étend le débat à la comparaison avec le Coran, dont plusieurs sourates fixent, plus brièvement, les devoirs envers Dieu et les devoirs envers les hommes, y compris en faisant allusion au Décalogue dans un sens très semblable d'association entre piété et justice. Le Décalogue n'est cependant pas repris textuellement par le Coran. Les musulmans, à la suite de Mahomet, n'ont pas lu directement la Bible, mais la connaissent à travers ces références coraniques, à la différence des chrétiens qui se rapportent directement au texte biblique.

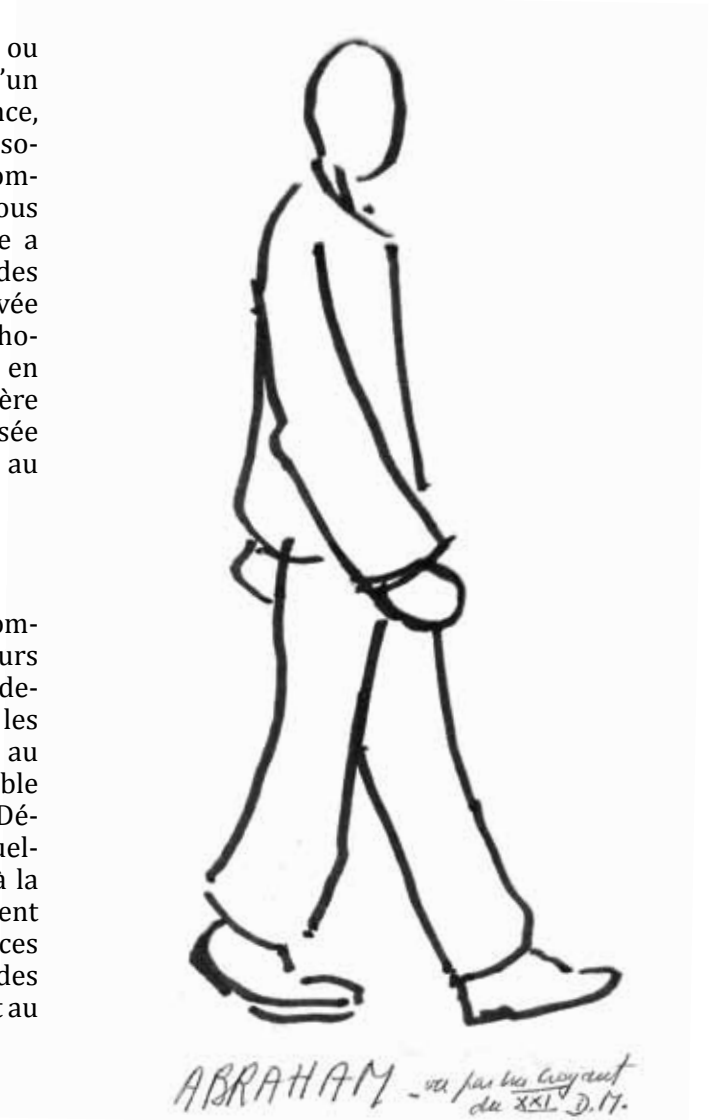

Les Fils d'Abraham remercient Michel Chomarat, le père Christian Delorme et Robert Vial pour le soutien apporté au nom de l'Hospitalité d'Abraham, sans lequel cette brochure n'aurait pu voir le jour.

Ce livret est disponible en téléchargement (format pdf) sur notre site Internet :
http://fils-dabraham-de-lyon.asso-web.com

Vous pouvez également l'obtenir dans sa version papier en contactant Michèle Jarrige :
120, chemin d'Amancey - 69380 Chatillon-d'Azergues / michele.jarrige@wanadoo.fr

« Si vraiment les religions doivent survivre, elles devront satisfaire à de nombreuses exigences. Il leur faudra en premier lieu renoncer à toute espèce de pouvoir autre que celui d'une parole désarmée. Elles devront en outre faire prévaloir la compassion sur la raideur doctrinale ; il faudra surtout – et c'est le plus difficile – chercher au fond même de leurs enseignements ce surplus non-dit grâce à quoi chacune peut espérer rejoindre les autres, car ce n'est pas à l'occasion de superficielles manifestations, qui restent des compétitions, que les vrais rapprochements se font : c'est en profondeur seulement que les distances se raccourcissent. »

Paul Ricoeur.

« Depuis qu'il m'a demandé, tout à fait à l'improviste, de lui apprendre à prier, M. a pris l'habitude de venir s'entretenir régulièrement avec moi (...) Un jour, il trouva la force de me rappeler à l'ordre : « Il y longtemps que nous n'avons pas creusé notre puits... » L'image est restée. Nous l'employons quand nous éprouvons le besoin d'échanger en profondeur.
Une fois, par mode de plaisanterie, je lui demandais : « Et au fond de notre puits, qu'allons-nous trouver ? De l'eau musulmane ou de l'eau chrétienne ? »
Il m'a regardé, mi rieur, mi chagrin : « Tu te poses encore la question ? Tu sais, au fond de ce puits-là, ce qu'on trouve, c'est l'eau de Dieu. »

Christian de Chergé,
L'Invincible espérance, 1999.